PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

Définir notre voie commune

Promouvoir une gouvernance centrée sur les personnes dans le secteur extractif

Secrétariat International de PCQVP

Rapport annuel des administrateurs de PCQVP et comptabilité financière 2019

Remerciements

Cordaid

Agence danoise de développement international (DANIDA)

Ford Foundation

Luminate

Ministère des Affaires étrangères de Finlande

Natural Resource Governance Institute (NRGI)

Open Society Foundations (OSF)

Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)

Open Society Initiative for West Africa (OSIWA)

Sigrid Rausing Trust

Southern Africa Resource Watch

The William and Flora Hewlett Foundation

Table des matières

Partie 1 **Introduction** 2

Partie 2 **Lettres de bienvenue** 4

Partie 3 **Objectifs et activités** 10

Partie 4 **Principaux domaines programmatiques**

1 Influencer les cadres mondiaux 12

2 Définir le programme de gouvernance mondiale des industries extractives 16

3 Des réponses adaptées au niveau national 20

4 Promouvoir l'utilisation des données pour favoriser le changement 24

Partie 5 **Renforcement du réseau**

1 Croissance institutionnelle et résilience 28

2 Élargissement et consolidation du mouvement PCQVP 38

Partie 6 **Ce que nous avons appris en 2019** 42

Partie 7 **Examen financier** 44

Partie 8 **À l'horizon 2020** 47

Partie 9 **Risques et incertitudes** 49

Partie 10 **Gouvernance et gestion** 52

Partie 11 **Déclaration des responsabilités des membres du Conseil d'administration** 57

Partie 12 **Rapports des vérificateurs et comptes statutaires** 59

Partie 1
Introduction

Depuis que les activités présentées dans ce rapport ont eu lieu, le monde a connu une transformation inimaginable. Dans le monde entier, la pandémie de Covid-19 a obligé les gens à modifier leurs manières de faire – y compris chez PCQVP. Alors que nous adaptons nos modes de travail, nous sommes extrêmement heureux de nous trouver, grâce à la planification et aux réalisations de 2019, dans une situation solide, qui nous permet de garder toute notre efficacité dans ce nouvel environnement.

Avec l'adoption en janvier de la Vision 2025, notre stratégie mondiale pour les cinq prochaines années, 2019 a commencé sur une note inspirante – en nous donnant un cadre solide pour nous aider à gérer la pandémie. Cette stratégie définit notre programme pour le secteur extractif, qui est centré sur la personne et a quatre objectifs : faire de PCQVP un mouvement mieux informé, plus influent, largement entendu et bien connecté dans l'ensemble de son réseau. Ces objectifs nous permettront de construire un mouvement mondial d'organisations de la société civile rendant la gouvernance du pétrole, du gaz et des minéraux ouverte, redevable, durable, équitable et attentive à tout un chacun.

Au cours de l'année, lors des réunions de consultation qui se sont tenues dans chacune des régions mondiales de PCQVP, les membres ont établi ensemble les priorités d'action pour la mise en œuvre de la stratégie, apportant leur énergie et leur dynamisme à la définition de notre orientation future et confirmant notre finalité en tant que mouvement connecté. En outre, ces consultations ont contribué à l'élaboration de notre plan opérationnel triennal, en précisant le rôle du Secrétariat de PCQVP dans la mise en œuvre de la Vision 2025. Il reflète les enseignements tirés de notre examen externe des progrès accomplis par rapport au plan d'activités 2016-2018 de PCQVP, qui recommandait que le Secrétariat change de focale et mette l'accent sur « l'impact du réseau » (mener des campagnes de plaidoyer pour des résultats sur le terrain) plutôt que sur la « santé du réseau » (assurer la bonne gouvernance interne et la stabilité du financement). En réponse, nous préparons de nouvelles campagnes mondiales pour piloter les changements décrits dans la Vision 2025.

En 2019, nous avons aussi réalisé des progrès tangibles vers un secteur extractif transparent et équitable. Notre plaidoyer collectif a permis d'obtenir une réforme importante de la Norme ITIE (Initiative pour la transparence des industries extractives), qui exige désormais la divulgation des contrats d'ici à 2021 dans plus de 50 pays mettant en œuvre l'ITIE et comprend de nouvelles dispositions cruciales en matière de genre. Nous veillons actuellement à ce que ces nouvelles dispositions soient appliquées de manière concrète.

Nous avons également contribué à provoquer un examen du processus de validation de l'ITIE, y compris concernant la participation significative de la société civile – qui est trop souvent bloquée par des restrictions gouvernementales. Tout au long de l'année 2019, nous nous sommes efforcés de protéger l'espace civique pour nos membres, dont un grand nombre travaillent dans des contextes de plus en plus répressifs. Qu'il s'agisse de soutenir les membres qui font l'objet de menaces ou d'élaborer notre premier cadre stratégique sur l'espace civique, notre mouvement s'est uni pour protéger la liberté des citoyens de participer à la gouvernance du secteur extractif.

Nous avons veillé à faire entendre notre voix le plus largement possible, et cela a été un élément central des succès que nous avons remportés. Nous avons lancé le nouveau site internet de PCQVP et enrichi notre présence sur les réseaux sociaux, ce qui s'est traduit par une augmentation considérable du nombre de nos visiteurs en ligne. Les membres de PCQVP ont veillé à ce que la gouvernance du secteur extractif reste en tête de l'agenda international lors d'événements majeurs, notamment le Forum des entreprises de l'ONU, et j'ai eu l'honneur de rejoindre le comité directeur du Partenariat pour un gouvernement ouvert, où je maximiserai les occasions de promouvoir une gouvernance des ressources naturelles équitable et participative.

Alors que le secteur extractif mondial continuait de se développer, l'année 2019 a montré que notre travail en faveur de la transparence, de la redevabilité et de la participation des citoyens à la gouvernance des ressources naturelles est plus nécessaire que jamais. Elle a également confirmé qu'ensemble, nous avons la force collective de faire une différence dans la vie de toutes les personnes touchées par les activités extractives – même sur fond de coronavirus. Nous faisons tout notre possible pour adapter l'exécution de notre stratégie, mais nos objectifs fondamentaux et notre engagement ne sont pas affectés par la pandémie.

Notre mouvement restant fermement aligné derrière la Vision 2025 et notre plan opérationnel, nous avons terminé l'année 2019 sur une autre note inspirante – une note qui place les personnes au cœur de tout ce que nous entreprenons. C'est cette approche centrée sur la personne qui permettra à PCQVP de conserver tout son impact pendant la pandémie et au-delà.

En solidarité,

Elisa Peter
Directrice Exécutive

Partie 2
Lettres de bienvenue

De la présidente du Conseil mondial de PCQVP

En 2019, le mouvement PCQVP a jeté les bases de la mise en œuvre de la Vision 2025, notre stratégie mondiale qui place les personnes au cœur de la gouvernance des ressources naturelles. Cette stratégie a été au centre de notre Assemblée mondiale, qui s'est tenue au Sénégal en janvier – une occasion unique de célébrer tout ce que nous avons accompli collectivement et de renforcer notre mouvement. Des membres et partenaires venus de 50 pays du monde entier ont partagé leurs expériences, développé des idées et approfondi leurs relations. Ensemble, nous avons défini les premiers pas vers la réalisation des objectifs de notre stratégie pour un secteur extractif ouvert, redevable, durable, équitable et attentif à tous.

Bien que cela reste insuffisant, il est significatif que 40 % des 250 participants à l'Assemblée mondiale aient été des femmes. Comme elle accorde une place centrale aux personnes, la Vision 2025 intègre le genre dans tout ce que nous faisons, en s'appuyant sur notre approche actuelle de cette question. En 2019, nous avons poursuivi notre projet pilote de recherches participatives sur le genre afin d'évaluer la participation des femmes à l'ITIE en Afrique de l'Ouest et nous avons coorganisé une session autour de la gouvernance des ressources naturelles tenant compte des questions de genre lors du Sommet du Partenariat pour un gouvernement ouvert en mai – prouvant que la classe politique, la société civile et les activistes des droits des femmes peuvent se réunir et définir des mesures concrètes vers l'égalité dans les activités extractives.

En outre, nous avons fait montre de leadership dans les principales plateformes régionales, notamment la conférence Mining Indaba et la Vision minière africaine. Notre analyse de la consultation publique de la Commission européenne sur la directive européenne sur la transparence a considérablement renforcé l'appel à une amélioration de la législation existante. Et au niveau national, les coalitions PCQVP ont travaillé dur pour que les activités extractives profitent aux communautés et aux personnes.

La collaboration entre les membres de PCQVP au Brésil, au Kazakhstan, au Nigéria et au Royaume-Uni a favorisé une divulgation plus importante des données sur les revenus extractifs, afin que les citoyens puissent demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises. PCQVP Burkina Faso a œuvré pour que les compagnies minières remplissent leurs obligations légales en versant 1 % des revenus aux communautés, tandis que PCQVP Kirghizistan a aidé les populations locales à évaluer les effets de l'exploitation minière et à s'appuyer sur cette analyse pour dialoguer avec les entreprises afin d'accroître les avantages dont les communautés bénéficient. Nous avons également lancé un projet de justice fiscale d'une durée de 15 mois en Ouganda, au Mozambique et en Tanzanie pour faire connaître les accords sur les ressources naturelles que les gouvernements concluent et déterminer s'ils sont équitables.

Pourtant, tout au long de l'année 2019, le rétrécissement de l'espace de la société civile et le nombre croissant de violations des droits humains ont continué d'empêcher les membres de PCQVP de travailler efficacement dans de nombreux pays. Nos consultations régionales ont confirmé qu'il s'agissait là du plus grand défi auquel nos membres font face dans le monde entier. En réponse, nous avons conçu une stratégie à long terme qui vise à protéger l'espace civique, afin de nous aider à protéger nos membres et à réaliser la Vision 2025.

En dépit de ces menaces, nous avons continué de définir nos priorités futures et de renforcer notre mouvement en 2019. Nous avons accueilli une nouvelle coalition au Kosovo et un Conseil mondial fraîchement élu, dont je suis fière d'être la présidente. Les consultations régionales menées avec nos membres ont défini les priorités de plaidoyer de PCQVP en tant que mouvement – notamment l'impact environnemental et social, la participation communautaire et la transparence des revenus.

La passion et l'engagement dont ses membres ont fait preuve en 2019 ont rempli le réseau PCQVP d'espoir et d'énergie. Notre détermination à façonner un monde où tous les peuples bénéficient de leurs ressources naturelles est plus forte que jamais.

Solidairement vôtre,

Chenai Mukumba

Les membres de PCQVP à l'Assemblée Mondiale PCQVP 2019.

Crédit photo : PCQVP

Du président du Comité d'administration de PCQVP

En 2019, le Comité d'administration de PCQVP a cherché à guider d'une main sûre le travail de notre mouvement pour un secteur extractif qui profite à toutes et à tous, aujourd'hui et demain. Avec plus de 700 organisations membres, PCQVP tire sa force de sa diversité, mais cela signifie aussi qu'il y a de nombreuses priorités concurrentes. De concert avec le Conseil mondial, le Comité d'administration a contribué à donner une vue d'ensemble et une orientation claires au réseau. Nous avons continué à jouer un rôle actif dans le renforcement et la supervision de la gouvernance de PCQVP – en évaluant les risques et en effectuant les vérifications préalables requises au niveau de l'organisation, et en surveillant la performance du Secrétariat.

L'année a débuté avec l'élection d'un nouveau Conseil mondial hautement qualifié lors de l'Assemblée mondiale de PCQVP. Du droit des droits humains à la politique énergétique stratégique, en passant par l'utilisation des données et le plaidoyer mondial, l'éventail de compétences et d'expertise parmi les membres du Conseil est frappant et met en valeur les connaissances et l'expérience qui existent au sein du réseau de PCQVP. L'élection de 2019 revêt une importance particulière, car le Conseil mondial supervisera la mise en œuvre de la Vision 2025, notre nouvelle stratégie mondiale centrée sur la personne. Sous la direction d'une nouvelle présidente dynamique, le Conseil mondial a fait preuve de leadership intellectuel et d'ambition alors que nous nous préparions à lancer la mise en œuvre de la stratégie en 2020.

Dans le cadre de ses préparatifs, le Comité d'administration a supervisé l'élaboration d'un plan opérationnel triennal pour le Secrétariat, en veillant à ce qu'il tienne compte des priorités définies par les membres lors de nos consultations régionales, ainsi que des recommandations de notre examen externe du plan d'activités 2016-2018 de PCQVP. L'une de ces recommandations était que les futurs plans précisent qui parmi les membres, les organes de gouvernance et le Secrétariat est responsable de la réalisation des différents résultats. En réponse, nous avons clairement défini et communiqué les rôles qui nous reviennent dans la mise en œuvre de la stratégie, avec une visualisation de la façon dont nous voyons le changement se produire et de la façon dont le Secrétariat contribuera à faire en sorte que le mouvement atteigne les objectifs fixés dans la Vision 2025.

Le plan présente six fonctions complémentaires et étroitement liées entre elles pour le Secrétariat – pour aider les membres de PCQVP à mener un plaidoyer efficace et fondé sur des données probantes, nouer des partenariats solides et construire un mouvement efficace, inclusif et diversifié. Disposant ainsi d'un cadre clair pour l'avenir, PCQVP peut utiliser ses ressources au mieux et maximiser son influence.

Le Comité d'administration a également veillé à ce que le plan opérationnel de PCQVP soit bien financé, avec un budget solide reposant sur de fortes contributions des donateurs, et à ce que le Secrétariat soit consolidé afin de pouvoir exécuter ce plan et répondre aux ambitions de la Vision 2025. En 2019, nous avons supervisé la rationalisation de la structure organisationnelle du Secrétariat et soutenu la réalisation d'un examen exhaustif des ressources humaines pour que le Secrétariat puisse réaliser son potentiel unique et apporter une valeur ajoutée au travail de PCQVP.

Alors que notre mouvement devient plus unifié avec la Vision 2025, le Comité d'administration reste déterminé à fournir une base solide pour l'orientation future de PCQVP. En collaboration avec le Conseil mondial, le Secrétariat et nos membres, nous veillerons à ce que les personnes et les communautés restent au cœur du programme de PCQVP pour le changement.

Cordialement,

Carlo Merla

VISION 2025

Nos objectifs stratégiques pour 2020-2025

INFORMÉ

Défendre et étendre la transparence

Nous identifierons et mènerons une campagne active pour intégrer les informations qui devraient faire partie du domaine public et permettre aux citoyens de les utiliser.

INFLUENT

Utiliser la transparence

Nous utiliserons utiliser les informations pour opérer le changement que nous voulons voir.

ENTENDU

Renforcer la participation citoyenne dans la gouvernance des ressources naturelles

Nous tacherons de promouvoir, soutenir et défendre le droit des citoyens, en particulier les plus marginalisés, d'être impliqués dans les décisions qui les concernent.

CONNECTÉ

Consolider notre mouvement

Nous serons une coalition mondiale efficace et inclusive qui fonctionnera grâce à l'action collective.

2019 en chiffres

250
participants issus de 50 pays à l'Assemblée mondiale de PCQVP

Nous avons influencé
3
révisions essentielles de la norme de l'ITIE sur nos priorités thématiques

40+
OSC représentées lors de l'atelier de la conférence sur Vision minière pour l'Afrique

Environ
60
organisations membres de PCQVP au Sommet du PGO et...

150
à la Conférence ITIE

7
réunions régionales ont eu lieu sur...

5
continents...

...avec
210
participants

Nos followers sur les médias sociaux ont augmenté de
10 %
en un an

Notre nouveau site Web avait une moyenne de
4 000
visiteurs par mois

Partie 3
Objectifs et activités

Objectif et stratégie

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un mouvement mondial d'organisations unies issu de la société civile dans leur appel en faveur d''une industrie extractive ouverte et responsable. Nous sommes un organisme de bienfaisance enregistré (numéro : 1170959). Notre mission consiste à bâtir un mouvement mondial d'organisations de la société civile pour une gouvernance du pétrole, du gaz et des minéraux ouverte, responsable, durable, équitable et attentive à tous.

En 2019, les activités de PCQVP étaient guidées par notre plan opérationnel pour l'année, qui visait à jeter les bases de la mise en œuvre des quatre principaux objectifs mondiaux de notre stratégie Vision 2025 par le Secrétariat. La Vision 2025 ouvre un nouveau chapitre passionnant pour PCQVP, dans le cadre duquel notre mouvement s'unifiera dans 49 pays différents pour promouvoir un programme ambitieux visant à réformer la gouvernance du secteur de l'extraction, en commençant par la divulgation publique des contrats.

Les quatre objectifs mondiaux de la Vision 2025 définissent comment PCQVP peut favoriser au mieux l'avènement d'un secteur extractif ouvert, redevable, durable, équitable et réactif, avec des retombées positives pour tous les acteurs concernés. Ces objectifs sont les suivants :

Être informé, en défendant et en élargissant la transparence et les campagnes pour y inclure de nouveaux types de divulgation, par exemple sur les impacts environnementaux et sociaux de l'extraction.

Être influent, en mettant la transparence en pratique pour éclairer et pour autonomiser les citoyens, et pour influencer les actions des autorités et des entreprises.

Être entendu, en stimulant la participation des citoyens à la gouvernance de leurs ressources naturelles et aux décisions qui les concerne, en particulier les citoyens issus de groupes marginalisés tels que les femmes et les communautés autochtones.

Être connecté, en faisant de PCQVP une organisation aussi solide et inclusive que possible, qui travaille dans le cadre d'actions collectives et de partenariats avec d'autres mouvements et institutions du monde entier.

Le Secrétariat travaillera avec les membres sur ces quatre objectifs mondiaux, en vue d'un plaidoyer plus efficace, basé sur des données probantes, et d'un mouvement mondial plus efficace, inclusif et diversifié. Six fonctions essentielles permettront au Secrétariat d'exécuter de manière optimale la vision 2025 :

1. **Plaidoyer connecté**
2. **Plaidoyer coordonné**
3. **Campagnes**
4. **Coalitions efficaces**
5. **Réseau efficace**
6. **Partenariats efficaces**

Ces fonctions sont intégrées dans le plan opérationnel 2020-2022 du Secrétariat, qui a été élaboré en étroite collaboration avec les membres et a été approuvé par le Conseil en décembre 2019. Au cours des trois années à venir, le Secrétariat élargira le réseau mondial, forgera de nouvelles alliances et renforcera l'efficacité des plaidoyers de PCQVP. Nous pourrons ainsi garantir que les informations du secteur extractif, rendues publiques grâce aux campagnes que nous déployons depuis 17 ans, seront mises à profit pour améliorer la vie des populations.

Nos objectifs de bienfaisance

Les objectifs de bienfaisance de PCQVP favorisent le développement durable dans l'intérêt du public grâce (voir la page 55) à :

- la promotion de normes éthiques de conduite et de conformité à la loi par les secteurs gouvernementaux, industriels, bénévoles et les organisations professionnelles dans le cadre d'initiatives nationales et internationales relatives à l'industrie extractive, notamment l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives (ITIE) ;
- la prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles ;
- la progression de l'éducation et de la recherche sur l'extraction et l'approvisionnement des ressources naturelles et leurs chaînes de valeur, ainsi que la publication et la diffusion des résultats pertinents provenant de ces enquêtes et recherches menées auprès du public.

Un développement durable signifie un « développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire leurs propres besoins ».

Ce rapport expose en détail nos activités, que nous avons menées conformément à nos objectifs de bienfaisance. Les administrateurs sont dès lors persuadés que PCQVP s'est conformée à l'obligation en vertu de l'article 17 de la loi sur les organismes de bienfaisance de 2011, qui exige de respecter les recommandations en matière d'intérêt public publiées par la Charity Commission.

Les administrateurs confirment qu'ils se sont référés aux recommandations générales de la Charity Commission lors de l'examen des buts et objectifs, ainsi que de l'organisation et de la planification des activités futures.

PCQVP réalise ses objectifs de bienfaisance :

- en s'impliquant auprès de gouvernements et de sociétés à travers des acteurs multipartites de l'ITIE pour élaborer une norme efficace et soutenir la participation des organisations de la société civile à l'initiative ;
- en promouvant l'utilisation et l'analyse des données provenant de l'ITIE et des initiatives de divulgation obligatoire pour instaurer une gouvernance adaptée dans le secteur de l'extraction ;
- en commanditant des études au sujet de l'extraction des ressources naturelles et des chaînes de valeur, ainsi qu'en publiant et diffusant les résultats les plus intéressants de ces enquêtes auprès du grand public ;
- en soutenant les organisations de la société civile, en particulier celles qui s'occupent de la promotion des droits de l'homme.

Partie 4

Principaux domaines programmatiques

1

Influencer les cadres mondiaux

Principaux accomplissements :

- **Stratégies de plaidoyer fructueuses concernant l'espace civique, l'égalité des sexes et la divulgation des contrats, ayant entraîné des réformes cruciales de la norme ITIE.**
- **Soutien continu aux coalitions nationales individuelles en vue de leur participation efficace au processus de l'ITIE dans plusieurs pays (Liban, Kirghizistan, Mongolie, Niger, Tunisie, Sénégal).**

De l'échelle mondiale à l'échelle locale : renforcer la mise en œuvre de l'ITIE

En 2019, nous avons accru et maximisé notre influence à tous les niveaux de l'ITIE, de l'élaboration des politiques mondiales à la mise en œuvre infranationale, en obtenant des succès clés, de la révision de la norme de l'ITIE à une plus grande participation à l'échelle communautaire.

Grâce à un plaidoyer ciblé sur trois priorités : l'espace civique, l'égalité des sexes et la divulgation des contrats, nous avons contribué aux réformes de la norme ITIE adoptées lors de la conférence mondiale de l'ITIE à Paris. Il convenait notamment de rendre obligatoire la divulgation des contrats, de promouvoir activement l'égalité des sexes et d'affirmer le rôle essentiel de l'espace civique au sein de l'initiative. Le Conseil d'administration de l'ITIE a également lancé en décembre un examen du processus de validation, notamment concernant le protocole relatif à la participation de la société civile.

Avant la conférence, nous avons établi des stratégies collectives de plaidoyer pour le mouvement PCQVP, en distribuant fiches de synthèse à nos membres, aux parties prenantes de l'ITIE et aux délégués de la conférence. Nous avons demandé au Conseil d'administration de l'ITIE de lancer un examen indépendant et externe des outils de l'ITIE pour évaluer la participation de la société civile à différents moments. La fiche consacrée à l'égalité des sexes a souligné l'importance des révisions proposées à la norme de l'ITIE en la matière, alors que cette question était historiquement absente des débats. Nous avons également célébré une nouvelle exigence ITIE en vue de la divulgation des contrats à partir de janvier 2021, tout en exhortant la société civile à pousser les pays et les entreprises à combler l'écart entre les lois et les pratiques existantes.

Au cours de l'année, nous avons redoublé d'efforts pour que les nouveaux membres du Conseil d'administration de l'ITIE issus de la société civile insufflent un nouveau leadership stratégique au sein de l'organe, afin d'élargir le rôle de l'ITIE dans la transparence du secteur

extractif. Tout au long de l'année, nous avons aidé les membres des coalitions à s'engager efficacement dans les processus de l'ITIE, notamment au Cameroun et au Congo avec la préparation de la validation ITIE et en Tunisie avec le renforcement des capacités des représentants de la société civile au sein du groupe multipartite. En Ouganda, nous avons soutenu les OSC dans le processus de sélection de leurs représentants au sein du groupe multipartite de l'ITIE. Nous avons aidé PCQVP Togo à participer à une visite sur le terrain organisée par le Secrétariat de l'ITIE, afin de tirer des enseignements du processus de validation sénégalais. Nous soutenons PCQVP Gabon dans ses efforts visant à favoriser la réadmission du pays à l'ITIE et, avec le NRGI, nous soutenons les OSC libanaises à élire les représentants de leur groupe multipartite national. Nous avons organisé des formations en ligne pour les membres sur deux questions clés de l'ITIE : la transparence des contrats et les flux financiers illicites en Afrique.

Alors que la Mongolie a entamé sa transition visant à intégrer la mise en œuvre de l'ITIE, PCQVP a cofinancé la création d'un poste temporaire de responsable de la communication et de la collecte de fonds, afin de soutenir la campagne de la coalition pour l'adoption d'une « loi ITIE » sur la divulgation obligatoire. Les membres de PCQVP Kirghizistan ont tiré les conclusions de leur analyse du rapport ITIE concernant les communautés minières isolées de cinq régions différentes, et ont transmis à celles-ci les informations qui leur sont capitales. Les membres ont organisé trois points de presse dans la capitale, Bichkek, pour présenter les résultats et sensibiliser de nombreux journalistes aux questions clés du processus de validation de l'ITIE du pays en 2019, ainsi qu'un concours de journalisme sur le thème de la gouvernance des ressources naturelles, qui a donné lieu à la publication de 15 articles.

Elisa Peter, Directrice exécutive de PCQVP, présentent les principaux objectifs et résultats de notre projet sur le genre et l'ITIE à la Conférence ITIE 2019.

Crédit photo : PCQVP

Leadership à l'occasion des principaux forums sur l'industrie extractive en Afrique

Pourquoi est-il bien souvent impossible pour les pays riches en minerais d'obtenir une part équitable de la richesse provenant des ressources naturelles ? Nous avons répondu à cette question à l'occasion de la session « Trouver les millions : utiliser les déclarations de revenus des entreprises du secteur extractif à des fins de justice fiscale », que nous avons coorganisée avec PCQVP Afrique du Sud et

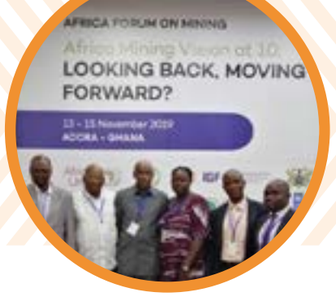

PCQVP Zimbabwe, le NRGI et Global Witness à l'Alternative Mining Indaba, en février 2019. Cet événement annuel rassemble des OSC de toute l'Afrique pour mettre en lumière les principaux problèmes du secteur minier de la région et étudier des solutions. Sur la base d'un rapport élaboré par PCQVP Canada, la tenue de cette session a permis d'identifier les voies communes d'évaporation des recettes gouvernementales, aidant la société civile à repérer les mécanismes et les politiques en vue de la protection des revenus essentiels.

Le Comité de pilotage pour l'Afrique a fait de lla Vision minière africaine (VMA) une priorité de son mandat et a identifié tout au long de l'année, avec le Secrétariat, les efforts de plaidoyer de PCQVP visant des réformes de gouvernance de la VMA. Le comité a commandé un examen de l'état de la recherche et du plaidoyer sur l'avancement de la réalisation de la VMA, afin de développer un programme collectif panafricain, aligné sur la Vision 2025. Parmi les thèmes retenus, citons les liens entre la mise en œuvre de l'ITIE et de la VMA et l'obligation pour les gouvernements d'établir des cadres multipartites pour superviser la mise en œuvre cette initiative.

Lors de la conférence du 10e anniversaire de la VMA, coorganisée par PCQVP à Johannesburg, en Afrique du Sud, les membres de PCQVP de la RDC, du Malawi, du Nigeria, de la Zambie et du Zimbabwe se sont joints à des représentants de près de 40 OSC pour discuter de la manière dont la société civile peut renforcer la mise en œuvre de ce cadre global de gouvernance des ressources minières appartenant aux Africains. Les participants sont convenus de sensibiliser le public à la VMA et de faire pression sur les gouvernements pour son adoption en vue d'une exploitation transparente et équitable des ressources minières du continent comme moteur du développement durable.

Lors du Forum africain sur l'exploitation minière, événement phare de l'Union africaine, en novembre, les membres de PCQVP ont publié une déclaration appelant les gouvernements à inscrire les principes de la VMA dans la loi. Les membres ont également incité les OSC à demander une gestion transparente et équitable des ressources minières, pour que les communautés impliquées puissent exiger une gestion et une utilisation responsables des revenus provenant de l'extraction. ■

VISION 2025

« [La Vision 2025 signifie] … une gestion juste des ressources, en travaillant sur différentes questions liées aux industries extractives, en commençant par l'environnement et par ce qui préoccupe réellement les communautés locales et en finissant par les recettes : comment elles sont dépensées et si elles sont utilisées au profit des populations ou pour remplir les poches d'une personne »

Olena Pavlenko,
PCQVP Ukraine

2

Définir le programme de gouvernance mondiale des industries extractives

Principaux accomplissements :

- **Co-organisation d'une session sur la gouvernance des ressources naturelles responsable et sensible au genre lors du sommet mondial du PGO, qui a débouché sur des engagements en faveur de cinq modèles de plans d'action nationaux sur la gouvernance des ressources naturelles et le genre.**
- **Plaidoyer international en vue de la protection des droits fondamentaux, ainsi que de l'espace civique de nos membres et alliés.**

Développer la sensibilité au genre de la gouvernance du secteur extractif

Cette année, nous avons célébré un succès important : notre campagne a permis la révision de la norme de l'ITIE pour couvrir d'importantes dispositions en matière de genre. Celles-ci comprennent l'obligation pour les groupes multipartites de tenir compte de l'équilibre entre les sexes dans leur représentation, et pour les entreprises extractives de divulguer des données sur l'emploi ventilées par entreprise, par sexe et par niveau professionnel. Les groupes multipartites sont également encouragés à aborder les considérations liées au genre dans les données de l'ITIE, et à documenter le processus d'amélioration de l'égalité des sexes et l'inclusion sociale. Nous nous efforçons actuellement de garantir une mise en œuvre significative de ces dispositions et leur utilisation par les membres de PCQVP.

En 2019, nous nous sommes largement inspirés des données du projet pilote de recherche participative sur le genre de PCQVP pour évaluer la participation des femmes à l'ITIE en Afrique de l'Ouest. Publié en mai 2018, le rapport a révélé que la plupart des acteurs ne tiennent pas compte des questions de genre dans les processus de l'ITIE ni des problèmes soulevés par les groupes de défense des droits des femmes. Tout au long de l'année, nous avons communiqué les résultats du projet afin d'influencer les plans de travail des groupes multipartites de l'ITIE et de sensibiliser le public par le biais de plateformes nationales et internationales, notamment les réunions régionales de l'ITIE et de PCQVP. Lors d'ateliers nationaux de renforcement des capacités en

Des membres de PCQVP lors d'un des ateliers du projet sur le genre.

Crédit photo : PCQVP

Guinée, au Burkina Faso et au Sénégal, nous avons rassemblé des militants de la société civile, notamment diverses organisations de femmes, et des parties prenantes de l'ITIE, et avons souligné la nécessité de mieux faire comprendre aux parties prenantes les impacts différents pour les hommes et les femmes de la gouvernance extractive, et nous avons également déterminé les types de données susceptibles de contribuer à leur atténuation.

Plus de 100 participants de tous horizons ont assisté à la session du sommet mondial du PGO au Canada, « Engagements du PGO pour une gouvernance des ressources naturelles responsable et sensible au genre ». Coorganisée avec Oxfam Amérique, l'ITIE, le NRGI et le gouvernement du Canada, la session portait sur les obstacles à la participation des femmes dans la gouvernance du secteur extractif, et sur les moyens de favoriser leur inclusion. La session a abouti à la détermination de cinq engagements pour des modèles de plans d'action nationaux sur différents aspects de

VISION 2025

« Pour promouvoir le développement durable, nous devons veiller à ce que les besoins des femmes soient placés au cœur des processus décisionnels du secteur extractif »

Marieme Mbacke,
PCQVP Sénégal

Des participants à notre session « Engagements des gouvernements ouverts pour une gouvernance des ressources naturelles responsable et sensible au genre » lors du Sommet mondial du PGO au Canada en mai 2019.

Crédit photo : PCQVP

Des femmes du village de Sanso, le site minier où se trouve la mine d'or de Morila SA au Mali, se réjouissent après la diffusion du rapport de l'ITIE.

Crédit photo : PCQVP Mali

la gouvernance des ressources naturelles et du genre, prêts à être contextualisés et adoptés au niveau national. À l'issue du sommet, nous avons publié un message sur notre blog soulignant la nécessité d'apprendre des militants pour les droits des femmes, d'investir dans leur expertise et d'élaborer des mécanismes internationaux visant l'égalité.

Intégrer les questions liées à l'espace civique au programme mondial

Tout au long de l'année, PCQVP a défendu sur la scène internationale la nécessité de protéger l'espace civique et les droits humains de nos membres et alliés. Nous avons consolidé les relations avec les principales organisations de défense des droits fondamentaux et apporté une expertise dans des situations spécifiques à certains pays, comme la candidature de Guinée équatoriale ou la validation du Myanmar. Grâce aux liens établis entre le Secrétariat de PCQVP et le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, les rapporteurs spéciaux ont écrit aux autorités nationales au sujet des attaques contre des militants du secteur en Guinée équatoriale et en RDC, ainsi qu'aux autorités togolaises sur les répercussions préjudiciables qu'un projet de loi controversé sur le rassemblement peut avoir sur l'espace civique. Nous avons coorganisé deux sessions à l'occasion du Forum des Nations Unies sur les entreprises et les droits de l'homme à Genève, afin de sensibiliser aux défis auxquels sont confrontés les militants pour une meilleure gouvernance des ressources naturelles. Lors de la conférence mondiale de l'ITIE, PCQVP a coorganisé une réunion productive avec le secteur privé pour discuter de la protection des militants du secteur extractif. ■

Partie 4

Principaux domaines programmatiques

3

Des réponses adaptées au niveau national

Principaux accomplissements :

- **Campagnes nationales visant à garantir un partage équitable des revenus de l'industrie extractive au niveau infranational.**
- **Lancement d'une campagne pour la justice fiscale dans les pays d'Afrique australe et de l'Est.**
- **Interventions en cours en vue de sécuriser l'espace civique des membres dans différents pays.**

Communautés et partage des bénéfices

Nous avons continué à nos travaux en matière de justice fiscale et de système de partage des bénéfices, afin d'éclairer les actions de sensibilisation au niveau national et international. Les préparatifs ont commencé en vue d'une réunion des parties prenantes en 2020 pour examiner l'impact des systèmes de partage des bénéfices et discuter des expériences des coalitions de PCQVP en la matière.

En Albanie, les membres ont pris part à une campagne afin que les communautés reçoivent les 5 % de redevances gouvernementales sur l'extraction auxquels la loi fiscale du pays leur donne droit. La campagne a contrôlé l'affectation des ressources dans cinq municipalités et les membres de la coalition ont, avec d'autres parties prenantes, plaidé auprès des fonctionnaires en faveur d'une transparence totale dans l'utilisation des redevances.

PCQVP Burkina Faso a mené avec succès une campagne visant le respect de l'obligation légale incombant aux entreprises minières de verser 1 % de leurs revenus bruts aux communautés touchées par leurs activités. La coalition a milité pour que les fonds de soutien au développement local établis par la loi bénéficient aux populations locales. En réponse, les entreprises minières ont rempli leurs obligations, et ont versé 1 % des revenus aux communautés locales.

En septembre, nous avons amorcé un projet d'une durée de 15 mois pour explorer les questions relatives à la justice fiscale, « Promouvoir une transparence fiscale équitable », dont la mise en œuvre s'effectue au niveau mondial, régional et national avec les coalitions de PCQVP en Ouganda, en Tanzanie et au Mozambique. Nous travaillerons avec les décideurs nationaux et régionaux, en encourageant les réformes visant à rendre les systèmes fiscaux plus transparents et en renforçant la participation des communautés, y compris des femmes, à la prise de décision sur l'utilisation des revenus.

PCQVP Kirghizistan a collaboré avec la Responsible Mining Foundation pour traduire en langue kirghize un outil permettant aux communautés d'évaluer les effets des opérations minières. Sur la base d'un questionnaire couvrant des questions telles que l'impact sur la qualité des sols et de l'eau, l'emploi et l'approvisionnement au niveau local, la gestion des doléances et la préparation aux situations d'urgence, l'outil sert de pierre angulaire au dialogue entre les entreprises et les populations locales dans cinq communautés minières isolées, afin de réduire les tensions entre les deux parties et d'accroître les bénéfices pour les populations locales de l'exploitation minière dans leur région.

VISION 2025

« L'avenir pour nos communautés, si l'on adopte une approche davantage axée sur les populations, sera caractérisé par une industrie minière qui ne se limite pas seulement à l'extraction… mais qui renforce et développe les communautés »

Gloria Cuthbert Majiga,
PCQVP Malawi

Visite d'un site minier au Kirghizstan.

Crédit photo : PCQVP

Sécuriser l'espace civique pour nos membres

En 2019, le Secrétariat a continué à sécuriser l'espace civique dans les différents pays et à promouvoir l'entraide mutuelle entre les coalitions. Au Niger, nous avons appuyé avec succès la candidature d'Ali Idrissa, membre du Conseil d'administration de PCQVP et coordinateur national du Niger, à une bourse de l'Université de York pour les défenseurs des droits fondamentaux. Notre plainte officielle auprès de la CEDEAO contre l'arrestation du militant Sadat Illiya Dan Malam a permis d'obtenir sa libération en novembre. Nous avons également soutenu les membres de PCQVP Alfredo Okenve en Guinée équatoriale et Jean-Claude Katende en RDC, tous deux ciblés par des menaces de mort et des 'agressions en raison de leurs activités, en développant des plans pour assurer leur sécurité. ■

VISION 2025

« Nous voulons continuer à autonomiser les communautés pour qu'elles trouvent les moyens de participer aux organes décisionnels publics et de se faire entendre, et trouvent également des solutions à leurs problèmes »

Anj Dacanay,
Bantay Kita-PCQVP Philippines

Ali Idrissa a été libéré après quatre mois de détention pour avoir protesté contre une nouvelle loi de finances au Niger en 2018.

Crédit photo : ROTAB / PCQVP Niger

4

Promouvoir l'utilisation des données pour favoriser le changement

Principaux accomplissements :

- **Succès de la demande d'accès à l'information adressée à la Commission européenne, visant à défendre des améliorations cruciales des directives européennes.**
- **Renforcement des capacités concernant l'utilisation des données de PCQVP dans le monde entier, notamment par le biais d'ateliers de formation et de la publication de trois études de cas.**

En mai, notre demande sans précédent d'accès à l'information auprès de la Commission européenne (CE) a abouti à la publication de 66 réponses supplémentaires à la consultation publique de la Commission sur les rapports des sociétés en vertu des directives de l'Union européenne (UE) sur la comptabilité et la transparence, qui exigent des entreprises extractives cotées en bourse dans l'UE qu'elles divulguent les paiements versés aux gouvernements du monde entier. En 2018-19, cette législation a fait l'objet d'une révision, offrant une occasion importante de la renforcer. Contrairement au rapport de la CE sur sa consultation publique, l'analyse des réponses publiées par PCQVP a révélé que la plupart des parties prenantes du secteur privé ont exprimé des avis positifs sur la loi. Notre demande déposée en janvier 2019 et initialement rejetée a eu gain de cause à l'issue d'une longue procédure d'appel. À notre connaissance, il s'agit d'un test sans précédent du processus d'accès à l'information de la CE, et constitue la première victoire de ce type en faveur de la transparence. En juin 2019, les principales entreprises extractives se sont jointes à PCQVP pour demander à la CE d'accroître l'accès aux informations fournies par les entreprises en vertu des directives et d'améliorer la clarté et la cohérence des exigences de déclaration. Comme le conclut l'examen, nous poursuivons le plaidoyer auprès de l'UE pour renforcer la législation existante.

Étude du négoce de matières premières en République du Congo, analyse de la couverture médiatique des paiements d'impôts sur les activités extractives au Canada, évaluation du degré d'ouverture des sociétés extractives cotées en Australie opérant en Afrique : PCQVP a publié trois autres études de cas issues de notre programme pilote sur les extracteurs de données. Par le biais d'ateliers en personne et d'encadrement à distance, le programme de deux ans (2016-2018) a renforcé la capacité de 23 participants, membres de PCQVP du monde entier à accéder, à analyser et à utiliser

Sur une carte du village de Velikie Sorochinci du district de Mirgoron de la région de Poltava en Ukraine, les citoyens ajoutent les problèmes qui doivent être résolus en premier lieu.

Crédit photo : Ganna Kiyashchenko. PCQVP Ukraine

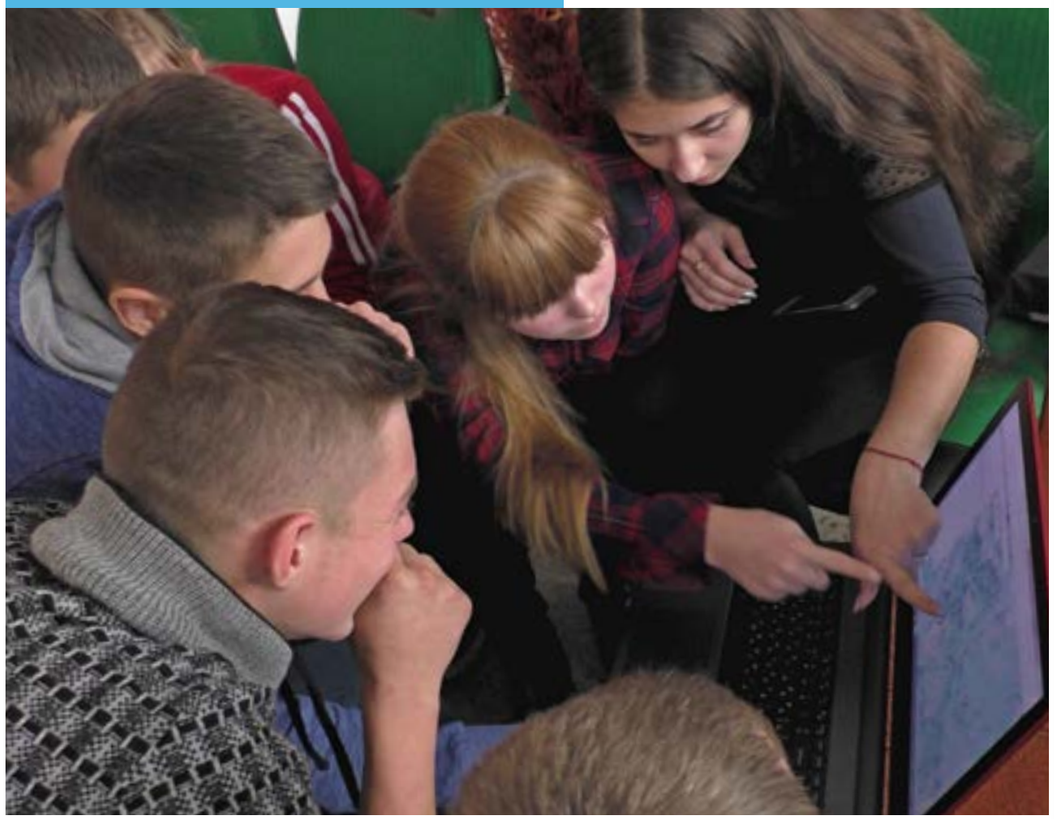

la divulgation obligatoire, ainsi que d'autres données dans leurs campagnes. Le programme a permis la publication de 13 études de cas, mettant en lumière les questions clés de la gouvernance du secteur extractif et étayant les futures actions de plaidoyer fondées sur des données probantes. Pour renforcer notre pouvoir d'influence en tant que réseau, nous avons également organisé des ateliers de formation sur les données qui ont été bien accueillis lors de l'Assemblée mondiale de PCQVP, avec nos partenaires de l'École des données, et lors de nos réunions régionales en Eurasie et en Asie-Pacifique, avec le NRGI.

PCQVP Royaume-Uni a travaillé avec Policy Alert, un membre de PCQVP Nigeria, pour lancer la campagne #WetinWeGain

(une expression pidgin nigériane signifiant « Qu'avons-nous à y gagner ? »). La campagne rend les données sur les industries extractives plus largement accessibles et mieux comprises, au moyen d'infographies publiées en ligne et via les réseaux sociaux comparant ce que les entreprises déclarent avoir payé avec ce que le gouvernement affirme avoir reçu. Les communautés du delta du Niger ont ainsi les moyens de s'informer pour exiger une part équitable des bénéfices.

Les membres de PCQVP au Brésil et au Kazakhstan se sont également associés à PCQVP Royaume-Uni pour promouvoir la redevabilité à travers l'analyse des données relatives au paiement des entreprises extractives du Royaume-Uni et de l'UE. Les projets demandent aux gouvernements hôtes de rendre compte des paiements déclarés et aux entreprises de clarifier les anomalies de déclaration, et ils encouragent la société civile et les communautés à discuter des coûts et avantages plus larges de l'extraction. ■

VISION 2025

« Premièrement, nous utilisons les données pour mobiliser les populations en faveur du changement. Deuxièmement, nous sensibilisons les communautés afin d'améliorer la vie des habitants mais aussi d'améliorer et renforcer les capacités grâce à l'utilisation des données »

Maryati Abdullah,
PCQVP Indonésie

PCQVP Indonésie, en collaboration avec le Secrétariat de l'Open Government Indonesia, a organisé un débat public sur la mise en œuvre de la « One Data Policy » qui encourage les pratiques de gouvernements ouverts. Le Dr. Taufik Hanafi, MUP, adjoint du suivi, de l'évaluation et du développement du ministère de la planification du développement national/appenas, et Maryati Abdullah, coordinatrice national de PCQVP Indonésie sont sur la photo.

Crédit photo : PCQVP Indonésie

Partie 5

Renforcement du réseau

1

Croissance institutionnelle et résilience

Principaux accomplissements :

- **Succès de l'Assemblée mondiale de PCQVP au Sénégal, qui a réuni plus de 250 membres et partenaires pour échanger des idées, débattre des principaux points, développer les relations et adopter la Vision 2025, la nouvelle stratégie mondiale de PCQVP pour 2020-2025 articulée autour de quatre objectifs : faire de PCQVP une organisation davantage informée, influente, entendue et connectée.**
- **Réunions régionales constructives pour identifier les priorités du plan opérationnel de la Vision 2025.**
- **Élaboration du plan opérationnel de la Vision 2025 pour le Secrétariat en 2020-2022, et communications pour s'assurer que le personnel et les membres sont bien armés pour le mettre en œuvre.**
- **Élargissement de notre mouvement en Eurasie avec une nouvelle coalition au Kosovo.**
- **Élaboration d'un cadre stratégique sur l'espace civique dans le cadre du plan opérationnel pour la Vision 2025, définissant des mesures visant à prévenir le verrouillage de l'espace civique, à protéger les OSC et les militants exposés à des menaces et à conduire des plaidoyers pour garantir les droits des défenseurs des ressources naturelles.**

Les membres de PCQVP à la réunion régionale de PCQVP pour l'Afrique de l'Est et l'Afrique australe à Entebbe, Ouganda, en août 2019.

Crédit photo : PCQVP

Tracer notre chemin : l'Assemblée mondiale 2019 et la vision 2025

En 2019, les membres de PCQVP du monde entier ont exprimé à plusieurs reprises leur souhait d'être mieux connectés les uns aux autres (l'un des quatre objectifs mondiaux de la Vision 2025) afin de pouvoir conduire ensemble des campagnes sur des thèmes communs, partager leurs expériences et leurs apprentissages et se soutenir mutuellement pendant les crises. En janvier, les membres et partenaires de PCQVP issus de 50 pays se sont réunis à l'occasion de notre Assemblée mondiale 2019 à Dakar (Sénégal) pour partager leurs expériences, apprendre les uns des autres et adopter la nouvelle stratégie mondiale de PCQVP intitulée Vision 2025. Ce fut l'occasion de forger des relations plus profondes et de développer notre programme collectif d'action et d'impact pour les cinq prochaines années.

De l'analyse du pouvoir à l'usage des données en passant par l'optimisation de l'ITIE, la sauvegarde de l'environnement, la promotion de l'égalité des genres et la protection des militants, cette Assemblée mondiale de trois jours nous a permis d'explorer les principales questions liées à la gouvernance du secteur extractif. Après avoir étudié les quatre objectifs de la Vision 2025 (pour que notre mouvement mondial devienne mieux informé, plus influent, plus largement entendu et mieux connecté) et les meilleures approches pour les atteindre, les participants ont adopté formellement la stratégie. Les retours de plus de 100 participants ont permis de prouver qu'ils étaient généralement très satisfaits de l'Assemblée mondiale, dont les éléments les plus utiles étaient les séances de renforcement des capacités, les occasions de partage d'expériences, l'intégration des questions de genre et l'adoption de la Vision 2025.

VISION 2025

« Si vous ne pouvez pas vous connecter, vous ne pouvez pas être entendu. Si vous n'êtes pas connecté, vous ne pouvez pas être informé. Si vous n'êtes pas connecté, vous ne pouvez pas influencer. En conclusion, il est particulièrement important d'être connecté »

Erisa Danladi,
PCQVP Nigéria et Comité de Pilotage Afrique de PCQVP

Les délégués approuvent officiellement la Vision 2025 avec un enthousiasme et une joie évidents à l'issue de l'Assemblée mondiale qui s'est tenue à Dakar, Sénégal en janvier 2019.

Crédit photo : PCQVP

Consultations régionales 2019

Entre juin et novembre 2019, nous avons organisé des réunions régionales particulièrement constructives, ou participé à de telles réunions, afin de nous accorder sur les priorités du plan opérationnel de la Vision 2025.

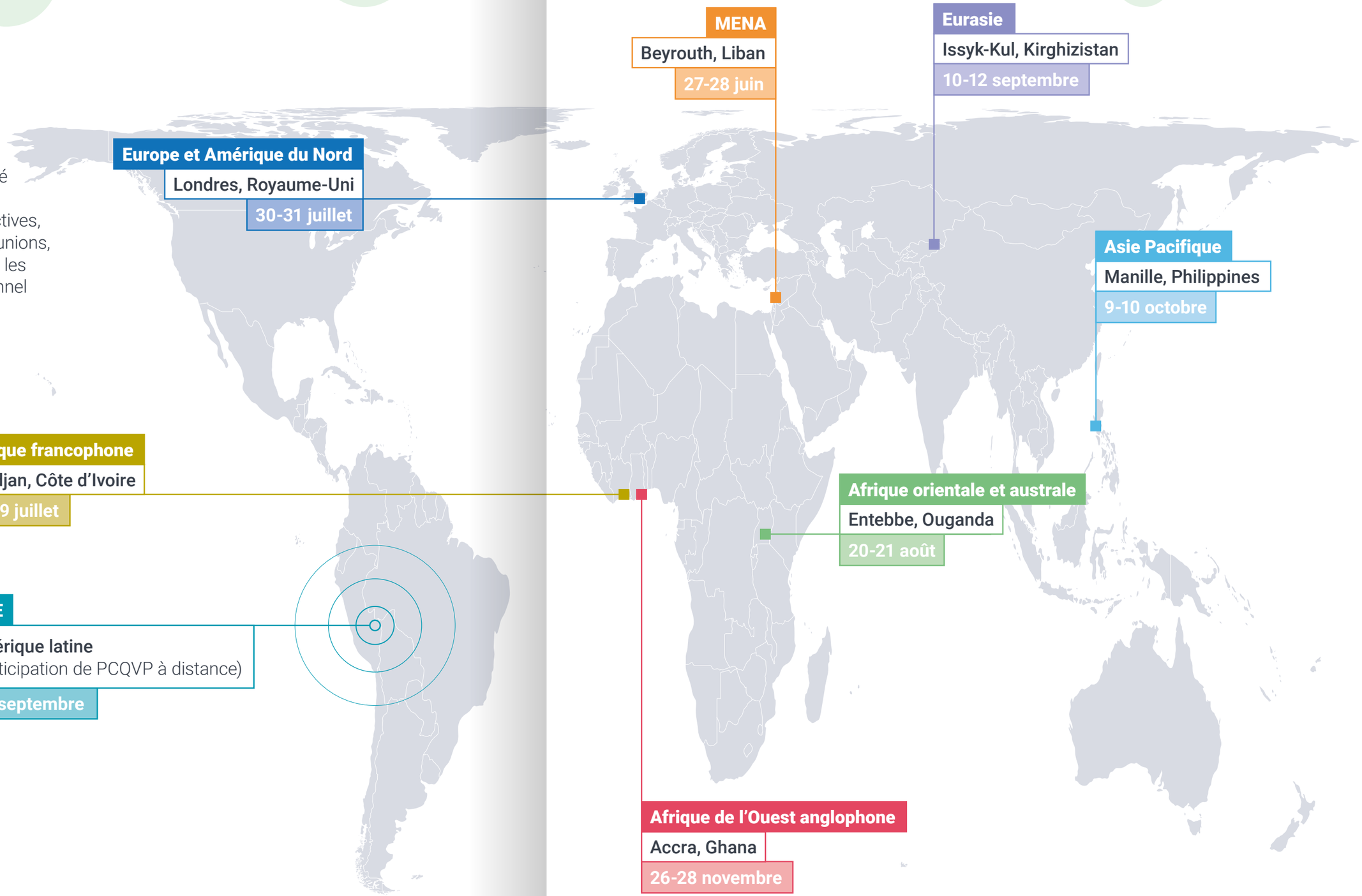

À l'échelle du réseau, les participants ont longuement débattu de l'espace civique et dans quelle mesure celui-ci devrait être une priorité pour le mouvement PCQVP. Conformément aux retours d'informations de toutes les régions, le secrétariat donne priorité au soutien à l'espace civique, puisque tous nos membres estiment qu'il s'agit d'une condition sine qua non pour nous rapprocher de nos objectifs au cours des cinq prochaines années.

Les domaines prioritaires suivants ont été identifiés au cours des réunions :

Asie Pacifique

Manille, Philippines

- **Partage des revenus au niveau infranational** : veiller à ce que les communautés touchées profitent de meilleures retombées économiques et sociales, et disposent des informations leur permettant d'influencer les décisions qui les concernent.
- **Espace civique et droits humains** : donner à la société civile les moyens de participer à l'élaboration des politiques nationales et de promouvoir certains sujets au sein des organes régionaux.
- **Participation citoyenne et communautaire, dont genre** : renforcer l'engagement des communautés contre la corruption et promouvoir des mesures anticorruption dans les politiques régionales et nationales.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : promouvoir une législation nationale sur la transparence des revenus et la production de rapports au niveau des projets, y compris par les multinationales.

MENA

Beyrouth, Liban

- **Impact environnemental et social** : dont le consentement libre, préalable et éclairé des communautés touchées par l'extraction.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : préconiser des lois qui obligent la publication de tous les contrats, y compris les informations sur la propriété effective.
- **Utilisation des données** : mettre à jour les données existantes et obtenir des données plus détaillées, y compris de nouvelles informations, par exemple la divulgation des paiements environnementaux.
- **Renforcement du réseau** : élargir et diversifier les coalitions, et renforcer leurs capacités.

Afrique francophone

Abidjan, Côte d'Ivoire

- **Espace civique et droits humains** : œuvrer à la protection des libertés fondamentales de nos membres et bâtir un vaste réseau de soutien pour atténuer les risques qui les menacent.
- **Impact environnemental et social** : évaluer les coûts socio-environnementaux cachés de l'extraction pour étayer nos plaidoyers avec des données concrètes.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : lutter contre la corruption fiscale et veiller à ce que les communautés reçoivent la part des recettes fiscales de l'extraction qui leur revient.

Afrique orientale et australe

Entebbe, Ouganda

- **Impact environnemental et social** : renforcer la coordination et le réseau de PCQVP afin de renforcer les plaidoyers dans les forums régionaux.
- **Participation citoyenne et communautaire, dont genre** : mieux dépenser les recettes minières à différents niveaux pour obtenir de meilleurs résultats de développement.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : y compris la divulgation obligatoire, la propriété effective et la transparence des contrats.

Europe et Amérique du Nord

Londres, Royaume-Uni

- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : défendre la transparence et en élargir la portée, y compris par la divulgation obligatoire des paiements aux États, de la propriété effective et des contrats.
- **Utilisation des données** : traiter des questions telles que le changement climatique et la transition énergétique juste, la fiscalité et l'espace civique, y compris par le biais de « partenariats de données » avec des affiliés du monde entier pour utiliser ces données dans des campagnes locales.
- **Renforcement du réseau** : soutenir l'ensemble du réseau PCQVP, y compris en utilisant les ressources du Nord pour le renforcement des capacités.

Réunion régionale de PCQVP en Ouganda, août 2019.

Crédit photo : PCQVP

Afrique de l'Ouest anglophone

Accra, Ghana

- **Espace civique droits humains** : protéger et élargir le droit à participer aux décisions.
- **Impact environnemental et social** : faire connaître les coûts environnementaux cachés de l'extraction.
- **Participation citoyenne et communautaire, dont genre** : garantir la participation des femmes et des minorités aux processus décisionnels du secteur extractif, en tant que question transversale.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : srenforcer la gouvernance fiscale et les mesures anticorruption en vue de réduire la pauvreté et les inégalités.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : faire la lumière sur les structures de propriété des compagnies extractives afin d'éviter l'évasion fiscale et la corruption.

Eurasie

Issyk-Kul, Kirghizistan

- **Impact environnemental et social** : mettre au point une méthodologie unique pour calculer les coûts financiers des dommages causés par l'extraction et les indemnisations correspondantes.
- **Participation citoyenne et communautaire, dont genre** : divulguer plus largement les informations pertinentes, améliorer les compétences et les connaissances.
- **Transparence des revenus, propriété effective et justice fiscale** : promouvoir la transparence afin d'améliorer la supervision publique de l'utilisation des revenus tirés de l'extraction.
- **Renforcement du réseau** : développer les coalitions PCQVP dans la région et tisser des liens avec les pays des Balkans.

RLIE

Amérique latine
(participation de PCQVP à distance)

- **Partage des revenus au niveau sous national** : élaborer des mécanismes garantissant aux communautés touchées par l'extraction de profiter équitablement des retombées de leurs ressources.
- **Espace civique droits humains** : surveiller, et défendre d'une seule voix, le droit et la capacité de la société civile à contribuer aux décisions du secteur extractif.
- **Participation citoyenne et communautaire, dont genre** : aider les femmes à s'exprimer et faire entendre leur voix à tous les niveaux de la gouvernance du secteur extractif.

Élaboration de notre premier cadre stratégique sur l'espace civique

Courant 2019, il est devenu évident que, pour mener à bien sa Vision 2025, PCQVP devait se doter d'une intervention stratégique à long terme pour préserver l'espace civique. Lors des consultations régionales organisées pour éclairer l'élaboration de notre plan opérationnel, 35 des 49 coalitions nationales PCQVP ont identifié l'espace civique comme une priorité essentielle. Dans le cadre de notre enquête en ligne sur les expériences de nos membres en matière d'espace civique, nous avons reçu des réponses de 34 membres du monde entier décrivant des infractions aux droits humains et le verrouillage de l'espace civique. Les répondants ont également souligné la nécessité de déployer systématiquement des actions de plaidoyer contre les violations des droits humains dont sont victimes les militants et les communautés touchées par l'extraction. Ils ont demandé des formations aux outils de plaidoyer et de protection, et ils ont également demandé des alliances, de la solidarité et un soutien financier en période de crise. Le Secrétariat de PCQVP a également pu tirer des enseignements du profilage approfondi de deux pays « à risque élevé » : le Niger et la République du Congo.

En réponse, dans le cadre du plan opérationnel pour la Vision 2025, nous avons élaboré un cadre stratégique visant à aligner le réseau PCQVP sur une approche proactive à trois volets :

- **Prevention** des violations des droits humains et du verrouillage de l'espace civique autour de l'extraction, en veillant à ce que les coalitions soient mieux informées de leurs droits et des mécanismes permettant de les protéger.
- **Protection** des OSC et des militants du secteur exposés à des menaces ou des mauvais traitements, en utilisant des outils à activation rapide et des directives internes en matière d'intervention, et en déployant une intervention d'urgence coordonnée.
- **Advocacy** pour répondre aux besoins et réaliser les droits des personnes travaillant au service de la gouvernance des ressources naturelles, en coordonnant les actions des membres pour renforcer notre message à l'échelle internationale et bâtir de meilleures normes internationales pour protéger les défenseurs des ressources naturelles.

Comme PCQVP est le seul réseau mondial de la société civile promouvant la transparence dans le secteur extractif, il se trouve dans une position unique pour s'attaquer à ce problème. Cela permettra non seulement de renforcer le réseau de PCQVP mais aussi son impact à l'échelle internationale.

« Notre espace, notre droit » - les délégués à la conférence ITIE 2019 font entendre leur voix sur la décision du Conseil d'administration de valider le Myanmar malgré ses problèmes d'espace civique.

Crédit photo : PCQVP

2

Élargissement et consolidation du mouvement PCQVP

Principaux accomplissements :

- **Élection du nouveau Conseil mondial de PCQVP lors de l'Assemblée mondiale, dont la Zambienne Chenai Mukumba est la présidente.**
- **Renforcement du Secrétariat grâce aux enseignements tirés de l'évaluation du plan d'activités 2016-2018, ce qui nous permettra de mieux exécuter la Vision 2025.**
- **Expansion de l'équipe centrale du Secrétariat, développement de nouveaux rôles et recrutement de consultants spécialisés pour conduire nos travaux sur l'espace civique.**
- **Deux fois plus de visiteurs en ligne suite au lancement de notre nouveau site Web, renforçant ainsi nos rôles de communication et de diffusion d'informations.**

Un Conseil mondial aux multiples compétences

Chenai Mukumba est la présidente de ce nouveau Conseil mondial dynamique de PCQVP. Elle apporte sa longue expérience dans ses précédents rôles de vice-présidente de PCQVP Zambie, de coordinatrice pays de CUTS International et de membre des comités techniques de divers ministères zambiens. Le Conseil mondial a été élu lors de l'Assemblée mondiale, où chaque caucus régional a choisi un représentant tandis que tous les participants ont choisi de candidats issus d'organisations d'envergure internationale. Au cours de l'année 2019, les membres du conseil ont progressivement défini leurs ambitions collectives pour leur mandat de trois ans en étudiant comment parvenir à la réalisation des quatre objectifs de la Vision 2025. Le Conseil mondial apportera son appui au Secrétariat en coordonnant les membres dans le cadre des initiatives de plaidoyer thématique et sera chargé de l'apprentissage, notamment en commanditant une évaluation de la première phase de la stratégie (2020-2022) et en intégrant les enseignements à nos activités afin d'optimiser notre impact.

Le nouveau Conseil mondial de PCQVP élu lors de l'Assemblée mondiale de PCQVP en janvier 2019 à Dakar.

Crédit photo : PCQVP

Enseignements de l'évaluation de notre plan d'activités

En tant que mouvement, nous avons continué d'évaluer et de peaufiner le rôle du Secrétariat de PCQVP tout au long de l'année 2019 afin qu'il aide au mieux les membres du monde entier à concrétiser notre stratégie mondiale, Vision 2025. Nous avons tiré d'importants enseignements d'une évaluation externe des progrès du Secrétariat vis-à-vis du plan d'activités 2016-2018 de PCQVP, qui a révélé que le Secrétariat avait réalisé des progrès considérables relativement au plan et réagi efficacement face aux crises, notamment en matière de gouvernance du réseau et de verrouillage de l'espace civique. Il a su élaborer la nouvelle stratégie 2020-2025 et consacré la majorité de ses capacités à consolider les structures du réseau, les capacités organisationnelles, la gouvernance et l'impact. Toutefois, ce travail a absorbé au moins 50 % des ressources du Secrétariat, ce qui n'avait pas été anticipé dans le plan d'activités, réduisant ainsi les ressources disponibles pour les autres piliers tels que les divulgations obligatoires, l'ITIE et l'utilisation des données. Cet examen a conclu que le plan ne reflétait pas les pressions subies par le Secrétariat pour répondre aux différentes attentes des parties prenantes. Il recommande qu'à l'avenir, les plans identifient les personnes chargées de la réalisation des résultats parmi les membres, les organes de gouvernance et le Secrétariat – un enseignement intégré au plan opérationnel de la Vision 2025.

Rationaliser notre équipe afin d'accomplir la Vision 2025

Courant 2019, nous avons revu la structure de notre organisation afin de pouvoir mener à bien la Vision 2025, en recrutant de nouveaux membres du personnel à plusieurs postes clés. Notre tentative d'établir un Département du Plaidoyer et de l'Apprentissage nous a montré que nous avions besoin d'un ensemble de compétences très différent pour exécuter nos activités centrées sur l'impact et les campagnes par rapport à nos activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. En conséquence, les communications et les campagnes seront alignées plus étroitement sur la nouvelle structure du Secrétariat et c'est le Département de l'Engagement des membres qui dirigera les plaidoyers au niveau régional et l'apprentissage à l'échelle de l'organisation.

Tout au long de l'année 2019, nous avons affecté les ressources humaines en priorité aux activités liées à l'ITIE, et plus particulièrement pour soutenir les membres du Conseil d'administration international issus de la société civile. Nous avons également recruté un conseiller spécialisé pour diriger et coordonner nos activités sur l'espace civique. Par ailleurs, afin de poursuivre le renforcement de nos systèmes financiers, y compris les subventions secondaires aux membres et les rapports destinés à nos bailleurs toujours plus nombreux, nous avons recruté un nouveau directeur financier et un administrateur pour le projet du gouvernement finlandais sur la transparence fiscale en Afrique. Enfin, nous avons accueilli un nouveau coordinateur régional pour l'Afrique centrale.

Nouveau site Web et ressources de communications inspiratrices

Le nouveau site Web de PCQVP, lancé en janvier 2019 en français et en anglais, a reçu près de 100 % de trafic en plus par rapport à notre site précédent. Avec une moyenne de 4 000 utilisateurs par mois courant 2019 (soit près du double des 2 100 visiteurs mensuels de 2018), ce site agréable à l'œil utilise un langage clair et accessible et des visuels accrocheurs pour créer un centre d'information, d'outils et communautaire pour tous les acteurs de la gouvernance du secteur extractif. Les utilisateurs peuvent accéder à différents niveaux d'information détaillée sur tous nos domaines de travail, explorer notre centre de ressources qui regorge d'outils et de recherches, et consulter des informations, des blogs et les profils des membres. Une section spéciale est également consacrée aux objectifs et aux résultats de la Vision 2025. Alors que la version russe sera lancée en octobre et que la version espagnole devrait être disponible d'ici fin 2020, le trafic sur notre site devrait continuer d'augmenter au cours des prochains mois.

Afin de rendre compte de nos décisions, de nos priorités et de nos activités avec la plus grande clarté, nous avons produit et diffusé largement deux versions de notre rapport annuel 2018 : un rapport sur nos activités essentielles destiné aux bailleurs et une version destinée à des publics plus généraux. Pour PCQVP, ce rapport est un outil de transparence essentiel dans nos relations avec les bailleurs, la communauté internationale, nos membres, partenaires et alliés, et avec les médias. Nous avons également produit des ressources de communication impactantes sur notre stratégie et nous avons enregistré, lors d'événements importants, des entretiens vidéo avec 45 membres qui expliquent les questions qui leur paraissent prioritaires, les éventuelles solutions et comment ils conçoivent le rôle de PCQVP ou la stratégie Vision 2025. En publiant des séquences vidéo sur les réseaux sociaux, nous donnons un visage au mouvement PCQVP nous aidons les membres à se faire entendre sur une plate-forme mondiale. ■

Les membres discutent des principales priorités dans le cadre des objectifs de la Vision 2025 de PCQVP.

Crédit photo : PCQVP

Partie 6

Ce que nous avons appris en 2019

Tout au long de l'année 2019, nous avons tiré des enseignements essentiels pour renforcer notre mouvement et notre impact :

- L'évaluation de notre plan d'activités 2016-2018 a révélé qu'après s'être concentré efficacement sur « la santé du réseau », le Secrétariat devrait dorénavant se concentrer sur **« l'impact du réseau »** afin que le mouvement PCQVP parvienne véritablement à mettre en œuvre notre programme de changement. En 2020, le Secrétariat identifiera des opportunités de plaidoyer régional et mondial, recrutera un(e) responsable des communications et des campagnes stratégiques et pilotera une campagne mondiale.
- Il est ressorti de l'évaluation que la **coordination de l'expertise technique**, représentait le meilleur usage des ressources du Secrétariat, plutôt que la duplication d'expertise déjà présente dans le réseau.
- Le Secrétariat devrait également **renforcer ses activités visant à partager les exemples** de défi et d'impact dans un éventail de contextes afin de permettre à tous de mieux apprendre et comprendre comment le changement survient.
- L'évaluation a révélé que nous avons besoin de **clarifier davantage le rôle du Secrétariat** et son potentiel unique à apporter une valeur supplémentaire pour renforcer notre efficacité et notre influence. En réponse, le plan opérationnel du Secrétariat pour 2020-2022 décrit ses contributions spécifiques à la mise en œuvre de la Vision 2025.
- Par nos expériences et nos études détaillées, nous avons conclu que, pour exécuter la Vision 2025, nous devons consolider notre approche visant à **sauvegarder les droits humains et l'espace civique de nos membres**. En conséquence, le Secrétariat de PCQVP a élaboré un cadre stratégique à trois volets sur l'espace civique, basé sur la prévention, la protection et le plaidoyer.
- L'analyse de nos efforts pour favoriser la divulgation obligatoire des paiements sur les marchés des BRICS a révélé que **la demande intérieure n'était pas suffisamment avancée** pour que les ressources du Secrétariat permettent de catalyser les progrès.

- L'année 2019 nous a montré que nous devions doter nos programmes de ressources supplémentaires en matière de **gestion de projet et de suivi, évaluation et apprentissage** (MEL). De nombreux membres de PCQVP sont des ONG locales qui entretiennent des liens étroits avec les communautés touchées par les industries extractives, et qui ont besoin d'assistance supplémentaire pour gérer les projets, y compris pour le MEL, pour collecter et analyser des données de référence et pour identifier les parties prenantes à des fins de plaidoyer. En 2020, le Secrétariat recrutera un(e) spécialiste du MEL.
- Nous devons faire preuve de **souplesse dans nos plaidoyers** et être prêts à saisir des opportunités inattendues, par exemple l'occasion d'influencer la norme de l'ITIE. Le groupe de travail établi en 2018 sur la justice de genre et les industries extractives nous a permis de coordonner rapidement nos activités avec nos membres afin d'aligner nos messages. Nous devons également définir plus clairement les approches de nos activités de plaidoyer, en veillant à ce qu'elles reflètent les perspectives des membres et en renforçant notre capacité à réaliser nos objectifs.
- Un examen des rôles au sein du Secrétariat a révélé que l'ensemble de compétences requises pour nos activités axées sur l'impact et les campagnes était très différent des compétences requises pour nos activités de suivi, d'évaluation et d'apprentissage. En conséquence, nous **alignons plus étroitement nos communications et nos compagnes**, avec le Département chargé de l'Engagement des membres qui dirige les plaidoyers au niveau régional et l'apprentissage à l'échelle de l'organisation.
- Les consultations régionales et l'examen du plan d'activités ont révélé que nous devions **renforcer la coordination entre les régions autour de défis et des opportunités communs**. En 2019, les membres ont exprimé leur intérêt à écouter les perspectives d'autres régions sur des questions spécifiques afin d'en tirer des enseignements, par exemple les activités liées au genre ou l'impact socio-environnemental de l'extraction. Ce feedback alimentera les mécanismes développés par le Secrétariat pour faciliter l'engagement des membres au niveau régional, y compris les groupes de travail thématiques. ■

Comptabilité financière

exercice clos le
31 décembre 2019

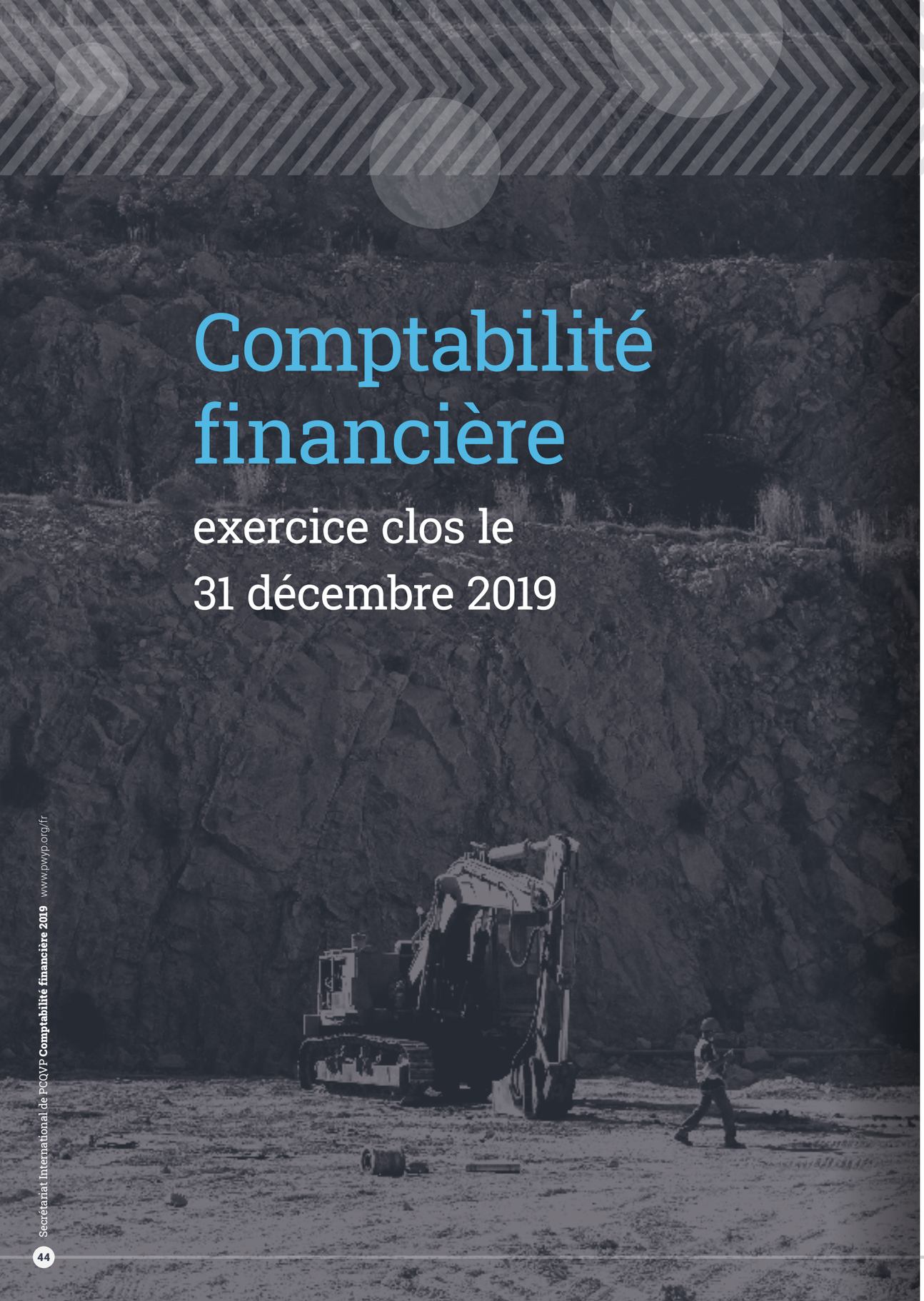

Aperçu

Les revenus totaux de PCQVP en 2019 s'élevaient à 2 622 181 £, un montant reçu exclusivement sous la forme de subventions, à l'exception de 656 £ d'intérêts sur dépôts bancaires. De ces revenus, 1 634 248 £ (62 %) étaient d'usage non restreint, tandis que le montant restant de 987 933 £ étaient destinés à un usage restreint.

En plus de ces revenus, nous disposions d'un solde d'ouverture de 994 865 £ provenant de subventions reçues les années précédentes : 724 865 £ à allouer aux activités de 2019 et 270 000 £ de fonds de réserve. De ce solde, 682 091 £ étaient d'usage non restreint et 312 774 £ étaient d'usage restreint. Le total des fonds disponibles pour 2019 était de 3 617 046 £.

Les revenus d'usage non restreint comprenaient des subventions des Open Society Foundations (697 026 £), de Luminate (291 210 £), de DANIDA (205 677 £), de la William and Flora Hewlett Foundation (339 679 £) et du Sigrid Rausing Trust (100 000 £) pour couvrir les frais de fonctionnement essentiels.

Tous les revenus affectés ont été reçus en vue de la réalisation de projets spécifiques.

Nos dépenses pour l'exercice se sont élevées à 2 745 136 £, dont 1 644 089 £ de fonds d'usage non restreint et 1 101 053 £ de fonds restreints (projets).

Le total des fonds reportés à la fin de l'année s'élevait à 871 910 £. De ce montant, 639 081 £ constituent des fonds d'usage non restreint, disponibles pour la poursuite des objectifs de bienfaisance de PCQVP. Le montant restant de 232 829 £ est assujetti aux restrictions imposées par les bailleurs et sera utilisé pour des projets spécifiques et des activités convenues avec ces derniers.

Continuité de l'exploitation

Avec des fonds d'usage non restreint à hauteur de 639 081 £ au 31 décembre 2019, et un fonds de roulement de 856 910 £, les administrateurs considèrent que PCQVP dispose de suffisamment de ressources et de liquidités pour poursuivre ses activités et assurer un flux de fonds adapté à nos objectifs de bienfaisance.

Politique des réserves

Le Conseil d'administration a adopté une politique de réserve de fonctionnement afin d'assurer la stabilité de la mission, des programmes, de l'emploi et des activités courantes de PCQVP.

Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une réduction imprévue du financement ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir pour couvrir des dépenses ponctuelles et non récurrentes afin de renforcer la capacité à long terme. Ce fonds n'a pas pour but de remplacer une perte permanente de fonds ou de combler un écart budgétaire. La démarche des administrateurs consiste à s'assurer qu'en cas d'utilisation de la réserve de fonctionnement, cette dernière sera recouverte dans les 12 mois.

La politique exige de disposer d'un minimum cible de trois mois de frais d'exploitation moyens à titre de réserve de fonctionnement.

Elle doit être détenue en espèces ou comme équivalents de trésorerie.

Au 31 décembre 2019, après transferts, le montant de la réserve s'élevait à 330 000 £. En 2019, sur la base du budget de 2020, les coûts de fonctionnement sur trois mois devraient s'élever à environ 330 000 £. Le Conseil d'administration a convenu d'un budget pour garantir une augmentation annuelle de la réserve, avec l'intention de disposer de suffisamment de fonds en vue de l'expansion de nos actions de bienfaisance.

Stratégie de financement

Nous avons établi une stratégie de financement en 2017 pour permettre à PCQVP d'équilibrer le besoin de sources de revenus durables, en tenant compte du risque de dépendance envers les bailleurs importants, qui représentent un type similaire d'entité de financement.

PCQVP compte maintenant cinq donateurs principaux et nous croyons avoir instauré un équilibre de soutien adapté, représentant 62 % de nos revenus en 2019.

Le Conseil d'administration continue d'examiner nos sources de revenus en vue d'atteindre la diversité des bailleurs décrite dans la stratégie de financement.

Politique de collecte de fonds conjointe

Nous continuons de verser des fonds aux membres via notre politique de collecte de fonds conjointe, qui apporte clarté et transparence aux membres sur la mobilisation et la distribution des fonds par le Secrétariat, ainsi que les circonstances qui y sont liées. Alors que nous poursuivons la consolidation de notre position en tant qu'acteurs majeurs de la société civile en matière de gouvernance des ressources naturelles, nous nous engageons à aider nos membres, ainsi qu'à fournir un soutien technique et financier dans le cadre de leurs activités.

En 2020, nous entreprendrons un examen complet de notre politique relative à la collecte de fonds conjointe et à la réorientation des subventions.

Collecte de fonds

La collecte de l'ensemble des fonds obtenus par PCQVP est réalisée par le personnel en place. À ce jour, la plupart des activités de collecte et de gestion des relations avec les bailleurs ont été entreprises par le directeur exécutif et le directeur de l'engagement des membres. Nous n'avons pas recours à des collecteurs de fonds professionnels. Tous les revenus perçus au cours de la période proviennent de subventions. L'organisme de bienfaisance n'est pas tenu de déclarer ses activités de financement. Les fonds sont recueillis conformément aux principes et aux objectifs de la stratégie de financement et de la politique de collecte de fonds conjointe (voir ci-dessus), auprès d'entités donatrices existantes telles que des fondations, d'autres organismes de bienfaisance et des organismes bilatéraux. Les subventions sont obtenues par le biais d'un processus de soumission de propositions de subventions.

En 2019, PCQVP a élaboré un plan de développement détaillé décrivant quels devraient être ses besoins de financement et les recommandations pour atteindre les objectifs fixés. Celles-ci incluaient la création du poste de responsable de la collecte des fonds au sein du Secrétariat. Ce nouveau poste a été pourvu en avril 2020.

La liste complète des fonds est donnée aux pages 76-79. ■

Partie 8
À l'horizon 2020

Alors que nous commençons à mettre en œuvre le plan opérationnel de la Vision 2025, le Secrétariat travaillera avant tout à renforcer l'influence de PCQVP et à en faire une organisation mieux connectée, grâce à six priorités clés :

1 Plaidoyer connecté

Le Secrétariat mettra en place des plateformes afin que les membres de PCQVP partagent leurs connaissances et apprennent mutuellement des activités de plaidoyer sur les priorités thématiques régionales. Nous renforcerons la capacité des membres à produire des témoignages illustrant comment leur plaidoyer a conduit à la réforme.

2 Plaidoyer coordonné

Le Secrétariat soutiendra les activités de plaidoyer au-delà des frontières dans les domaines thématiques identifiés par les membres comme des priorités régionales ou mondiales. En 2020, nous expérimenterons notre approche stratégique sur la protection de l'espace civique et nous veillerons à ce que les validations de l'ITIE reflètent les préoccupations relatives à l'espace civique et au genre.

3 Campagnes

En s'appuyant sur le succès de la campagne sur plus de 15 ans de PCQVP pour la divulgation des paiements des entreprises aux gouvernements, le Secrétariat collaborera avec les membres de PCQVP pour faire pression en 2020 en vue de la mise en œuvre de l'exigence de la norme ITIE de 2019 relative à la publication des contrats d'extraction.

4 Coalitions efficaces

Le Secrétariat travaillera avec les coalitions nationales afin d'accroître leur inclusion des groupes marginalisés, la diversité de leurs organisations membres, leurs compétences techniques et stratégiques, et leur résilience face aux menaces contre l'espace civique.

5 Réseau efficace

Le Secrétariat soutiendra les dirigeants du réseau, en particulier le Conseil mondial et le Comité de pilotage pour l'Afrique, ainsi que les membres du Conseil d'administration de l'ITIE issus de la société civile, afin d'amplifier la voix collective des membres de PCQVP et de mettre en avant un mouvement PCQVP fort et cohérent.

6 Partenariats efficaces

En 2020, le Secrétariat s'efforcera de renforcer les relations stratégiques de PCQVP avec les partenaires existants, et cherchera activement de nouveaux alliés, en particulier ceux qui travaillent sur les droits de la femme, la justice fiscale, la justice environnementale, ainsi que les droits humains. ■

La pandémie de Covid-19

La pandémie de Covid-19 modifie la structure sociale, économique et politique de notre monde. À court terme, elle s'accompagne d'un certain nombre de défis, de risques et (potentiellement) d'opportunités pour le Secrétariat de PCQVP et pour nos membres ; à long terme, elle pourrait également avoir des répercussions sur notre stratégie, notre financement et nos méthodes de travail.

Dès les premiers jours de la pandémie, le Secrétariat a contacté les membres de PCQVP pour tenter de comprendre son impact immédiat, les opportunités dont elle était porteuse et l'assistance dont les membres avaient besoin.

Au moment de la rédaction du présent rapport, le Secrétariat avait pris les mesures suivantes :

- Établir un groupe de travail pour aider le personnel à s'adapter et à accéder aux ressources dont il a besoin, et élaborer puis diffuser des stratégies de gestion de l'impact de la crise sur un éventail de sujets, du soutien psychologique au télétravail ;
- Entreprendre un examen de notre stratégie, de nos opérations, de notre gestion financière, de l'exécution de nos programmes, de nos communications et de nos collectes de fonds dans le cadre d'une gestion de crise ;
- Partager les ressources sur l'espace civique via les listes de distribution électroniques de PCQVP ;
- Organiser des conversations virtuelles avec les membres du mouvement sur l'impact de la crise afin d'identifier le meilleur type de soutien que le Secrétariat peut apporter ;
- Créer une page sur notre site Web consacrée aux ressources et aux énoncés de position des membres de PCQVP relativement à la crise ;
- Réviser le plan de travail et le budget 2020 avec l'ensemble du personnel ;
- Maintenir un contact étroit avec les bailleurs pour discuter des modifications à apporter aux projets et confirmer la pérennité de nos financements à long terme dans le cadre de la Covid-19 ;
- Organiser des réunions mensuelles avec le Conseil mondial de PCQVP pour convenir des priorités stratégiques pour les mois à venir ; et
- Suspendre tous les déplacements du Secrétarit jusqu'au 1er septembre au plus tôt.

Nous continuerons d'évaluer les répercussions de la pandémie sur notre activité et celle de nos membres, et de nous adapter de manière à optimiser l'efficacité de PCQVP pendant la crise et au-delà.

Partie 9
Risques et incertitudes

Nos programmes continuent de s'inscrire dans le cadre de tendances politiques, financières et économiques. Nous constatons un déclin du respect des droits de l'homme dans l'ensemble de notre réseau mondial, l'espace civique et les libertés fondamentales faisant l'objet de menaces au quotidien.

Les membres qui évoluent sur le terrain sont confrontés à des risques importants. Plus récemment, en 2020, la pandémie mondiale de Covid-19 a modifié considérablement les méthodes de travail de toutes les parties prenantes. En ce qui concerne PCQVP, nous avons constaté une nouvelle dégradation de l'espace civique, qui s'est traduite par davantage de violations des droits humains. Nous avons mis à l'essai différentes méthodes de travail, y compris en recourant davantage aux moyens de communication numériques, qui posent certains défis particuliers.

C'est dans ce contexte que le Conseil d'administration joue un rôle important dans la gestion des risques auxquels PCQVP fait face, avec la volonté d'accomplir notre mission et de réaliser notre vision dans l'environnement complexe et instable de notre secteur.

Notre registre des risques est élaboré par le personnel de PCQVP et le Conseil d'administration. Il est examiné et évalué à chaque réunion des administrateurs.

Nous portons une attention particulière aux risques des catégories suivantes :

- **Risque lié à la gouvernance**
- **Risque opérationnel**
- **Risque financier**
- **Risque externe/environnemental**
- **Risque lié à la conformité.**

Tout au long de 2019, les administrateurs ont surveillé les principaux risques qui, en l'absence de mesures d'atténuation et de contrôle, étaient susceptibles d'altérer notre travail, notre réputation et notre capacité à atteindre les objectifs fixés. En raison de la nature de notre travail et malgré les efforts que nous déployons, certains risques demeurent inévitablement élevés. Dès lors, nous considérons que les mêmes types de risques sont importants chaque année. Début 2020, le Conseil d'administration a organisé une réunion consacrée principalement à l'impact et aux risques liés à la Covid-19. Le registre des risques a ensuite été mis à jour pour y inclure les risques spécifiquement liés à la Covid-19 et les mesures d'atténuation prises par le Secrétariat.

Les administrateurs ont convenu que les principaux risques sont les suivants :

Sécurité du personnel

Ce risque, qui demeure élevé, a également été mentionné dans chaque rapport annuel. Notre personnel doit parfois se rendre dans des régions en conflit ou dans des pays hostiles à l'action de PCQVP.

En réponse, nous avons élaboré des politiques régissant les déplacements du personnel, y compris la nécessité de suivre l'orientation fournie par le Foreign and Commonwealth Office du Royaume-Uni. Nous continuons de travailler avec nos assureurs pour garantir l'adéquation de nos polices d'assurance avec nos besoins, et ainsi répondre à nos attentes.

Nous sommes conscients que la situation en matière de sécurité du personnel continue d'évoluer et présente un risque permanent.

Nous entretenons des contacts réguliers avec notre réseau afin de comprendre la situation sur le terrain, et de faire comprendre au personnel que leur sécurité est d'importance capitale. S'il est estimé que le risque est trop grand, les déplacements seront annulés. Nous reconnaissons que les menaces croissantes à l'égard des membres de PCQVP au cours de l'année peuvent se traduire par un risque accru encouru par notre personnel.

Au moment de la rédaction du présent rapport, PCQVP a suspendu tous ses déplacements et l'ensemble du personnel travaille depuis son domicile en conséquence de la pandémie de Covid-19. Ces restrictions continueront de s'appliquer à tous les déplacements professionnels jusqu'à ce que le personnel et les autres parties prenantes puissent de nouveau se déplacer en toute sécurité dans le cadre de leurs activités pour PCQVP.

Nous reconnaissons également l'impact psychosocial de la pandémie sur la petite équipe du Secrétariat. Nous avons mis en place des mesures d'assistance pour l'aider pendant cette période, notamment en veillant qu'elle ait accès à notre plan d'assistance aux employés, qui inclut une assistance psychologique, des congés supplémentaires, un coaching pour permettre à la direction et au personnel d'encadrement de s'adapter et de continuer à diriger en ces temps difficiles, ainsi que des réunions régulières avec l'ensemble du personnel.

Fraude ou erreur

Le Conseil d'administration a examiné et autorisé des politiques et des procédures financières en vue d'atténuer les risques de fraude ou d'erreur.

Bien qu'il soit impossible d'éliminer tous ces risques, les administrateurs sont convaincus de la robustesse de nos systèmes afin de minimiser ces risques. PCQVP compte dans ses rangs une équipe de cadres supérieurs hautement qualifiés, qui assurent la gestion au quotidien. En tant qu'organisation opérant dans plusieurs pays, nous reconnaissons la nécessité de faire preuve de diligence raisonnable en vue de minimiser le risque de fraude ou d'erreur. Grâce à ces contrôles, nous sommes persuadés de la réduction de ces risques.

PCQVP fournit des subventions secondaires aux membres de PCQVP en fonction de la disponibilité des fonds. Les fonds de subvention sont généralement structurés en versements échelonnés, et les titulaires des subventions doivent rendre compte de l'utilisation de ces fonds de façon appropriée, avant que d'autres ne soient débloqués. De fait, l'impact financier lié à une fraude ou à une erreur est grandement réduit. La politique de PCQVP en matière de collecte de fonds et de renouvellement des subventions décrit la diligence raisonnable requise concernant l'octroi de subventions secondaires. Cette diligence est exercée tant par l'équipe en charge des programmes, que par celle des finances et des opérations.

PCQVP entreprendra également un examen complet de ses processus de diligence raisonnable en 2020, parallèlement au développement de notre système de gestion de bout en bout de la réorientation des subventions.

Nous reconnaissons que les risques liés à la sécurité numérique et les risques connexes constituent une menace grandissante. Nous avons recruté un cabinet de consultants spécialisés pour étudier nos risques, en vue de mettre en œuvre un plan de renforcement de nos systèmes courant 2020.

Accroissement de la collecte de fonds et de l'octroi de subventions conjointes

L'augmentation de nos activités conjointes de collecte de fonds et d'octroi de subventions est en partie liée aux risques susmentionnés. Nous avons observé un accroissement du nombre de nouvelles attributions de subventions depuis la naissance du mouvement PCQVP, et même si le soutien des membres représente l'une de nos priorités, le Secrétariat n'a pas été établi en tant qu'organisme d'octroi de subventions. Cette augmentation comporte donc des risques inhérents. Comme nous l'avons déjà mentionné, nous avons commencé à renforcer la capacité du Secrétariat à gérer les subventions secondaires (ce qui comprend la gestion du risque de fraude). Nous veillons à ce que les systèmes PCQVP répondent à toutes les exigences légales, y compris les lois contre le terrorisme, le blanchiment d'argent et sur les donateurs, tels que la loi américaine Foreign Corrupt Practices Act.

La facilité avec laquelle nous pouvons lever des fonds varie selon les régions, l'action dans certains pays étant notoirement difficile à financer. Il faut veiller à ce que tous ces facteurs soient pris en compte lors de l'affectation des ressources à chaque région.

En plus de l'examen des processus de diligence raisonnable, PCQVP entreprendra également un examen complet de sa politique de collecte de fonds conjointe et de réaffectation des subventions en 2020.

Modification des politiques gouvernementales au niveau local, national et international

Nous reconnaissons que les changements politiques peuvent avoir un impact négatif sur les sources de financement de PCQVP, et sur notre capacité à poursuivre notre travail fondamental.

Nous gérons ces risques en suivant les modifications juridiques et réglementaires, ainsi qu'en nommant des membres clés du Conseil d'administration et de l'équipe de direction pour évaluer leur impact potentiel sur le travail de PCQVP. ■

Partie 10
Gouvernance et gestion

Publiez Ce Que Vous Payez (PCQVP) est un organisme de bienfaisance enregistré en Angleterre et au Pays de Galles (numéro : 1170959) et une société enregistrée en Angleterre, à responsabilité limitée par garantie (numéro d'enregistrement 9533183). Notre mission et nos pouvoirs sont énoncés dans nos statuts constitutifs. Au cours de l'année, l'organisme de bienfaisance a créé une filiale commerciale, Publish What You Pay Trading Limited. Le but de cette filiale est de permettre à PCQVP de recevoir des revenus autres que des subventions afin de soutenir ses activités de bienfaisance. La société n'a encore établi aucun accord.

Structure de gouvernance

PCQVP est une coalition mondiale composée de coalitions nationales et d'organisations membres, soutenue par le Secrétariat international. Ce rapport se réfère à la gouvernance du Secrétariat international de PCQVP et de la coalition mondiale. Les coalitions nationales disposent de leurs propres structures de gouvernance et sont autonomes, elles sont toutefois tenues d'adhérer aux principes de fonctionnement de PCQVP, un ensemble de 10 principes qui incarnent les valeurs et les normes les plus élevées pour une transparence et une gouvernance adaptées.

Conseil d'administration

Le Conseil d'administration de PCQVP est composé d'un maximum de neuf administrateurs, dont des membres de PCQVP et d'autres extérieurs à l'organisation, mais qui apportent des compétences et une expérience spécifiques. En étroite coordination avec le Conseil mondial de PCQVP, le Conseil d'administration peut nommer des administrateurs cooptés en fonction des compétences qu'ils mettent à disposition. Les administrateurs assument la responsabilité première consistant à s'assurer que les objectifs et les intérêts de PCQVP, en tant qu'organisme de bienfaisance enregistré, sont protégés et défendus. Les administrateurs coordonnent PCQVP dans l'intérêt des membres à l'échelle mondiale et collectivement, et acceptent normalement les recommandations du Conseil mondial sur la stratégie et la politique. Tout manquement à ces directives doit reposer sur de bonnes raisons de probité juridique ou financière. Les administrateurs nomment le directeur exécutif et veillent à son efficacité.

Pour plus d'informations sur les administrateurs, accédez au site Web de PCQVP, ou référez-vous au cadre de référence et aux descriptions des rôles figurant dans le manuel de gouvernance.

Le Conseil d'administration se réunit pendant un ou deux jours, au moins trois fois par an.

Les administrateurs mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération. Les nouveaux administrateurs sont intégrés au Conseil d'administration par le directeur exécutif, le directeur des finances et des opérations, le directeur de l'engagement des membres ainsi que le président du Conseil, à l'aide d'un dossier d'intégration préparé par PCQVP. De plus, les administrateurs sont appuyés dans leur rôle au moyen de séances de formation à chaque réunion. Le Conseil tient également à jour une grille de compétences qu'il examine régulièrement pour s'assurer de posséder les compétences et l'expérience nécessaires pour gérer efficacement PCQVP (voir la page Web du Conseil d'admnistration pour plus de renseignements).

Conseil mondial

Le Conseil mondial est un organe élu composé de 10 représentants des membres de PCQVP, qui élabore des stratégies et établit les priorités des activités relatives aux plans opérationnels, en soumettant des recommandations au directeur exécutif et au Conseil d'administration, le cas échéant. Le Conseil mondial prend des décisions fondées sur un dialogue entre la diversité des voix des membres de PCQVP. Il vise la prise de décision par consensus, mais vote sur les recommandations si nécessaire. Les membres du Conseil mondial mettent gratuitement leur temps au service de PCQVP et n'en perçoivent aucune rémunération.

Le Conseil mondial est responsable de ses activités devant l'Assemblée mondiale. Ses responsabilités sont définies dans le cadre de référence et les descriptions des rôles du manuel de gouvernance de PCQVP.

Visitez le site Web du Conseil mondial pour obtenir des informations sur ses représentants, le cadre de référence et le procès-verbal de l'organe prédécesseur, le Comité de pilotage mondial.

Assemblée mondiale

Il s'agit d'une réunion triennale rassemblant les organisations membres de PCQVP pour discuter des progrès et des réalisations et mettre en œuvre un examen stratégique et politique. La dernière Assemblée mondiale s'est réunie à Dakar, au Sénégal, en janvier 2019.

Comité de Pilotage pour l'Afrique

Le Comité de Pilotage pour l'Afrique se compose des représentants des sous-régions africaines suivantes : Afrique de l'Est et Afrique australe, Afrique centrale, Afrique de l'Ouest anglophone et Afrique de l'Ouest francophone. Le mandat des membres est de trois ans. Le rôle du comité consiste à fournir une orientation stratégique aux membres de PCQVP en Afrique et de s'assurer que les coalitions nationales et les membres respectent les principes et les normes de PCQVP.

Secrétariat

Un petit Secrétariat décentralisé est basé en partie à Londres, avec la moitié de l'équipe opérant depuis différentes régions. Son rôle est d'appuyer les coalitions nationales dans leur stratégie, gouvernance, gestion, communication et exécution de leurs plans de travail. Il joue un rôle de facilitation et ne supervise pas les coalitions nationales. Le Secrétariat est également chargé de coordonner le travail de PCQVP au niveau international et régional, ainsi que la collecte de fonds conjointe et la mise en œuvre des projets financés.

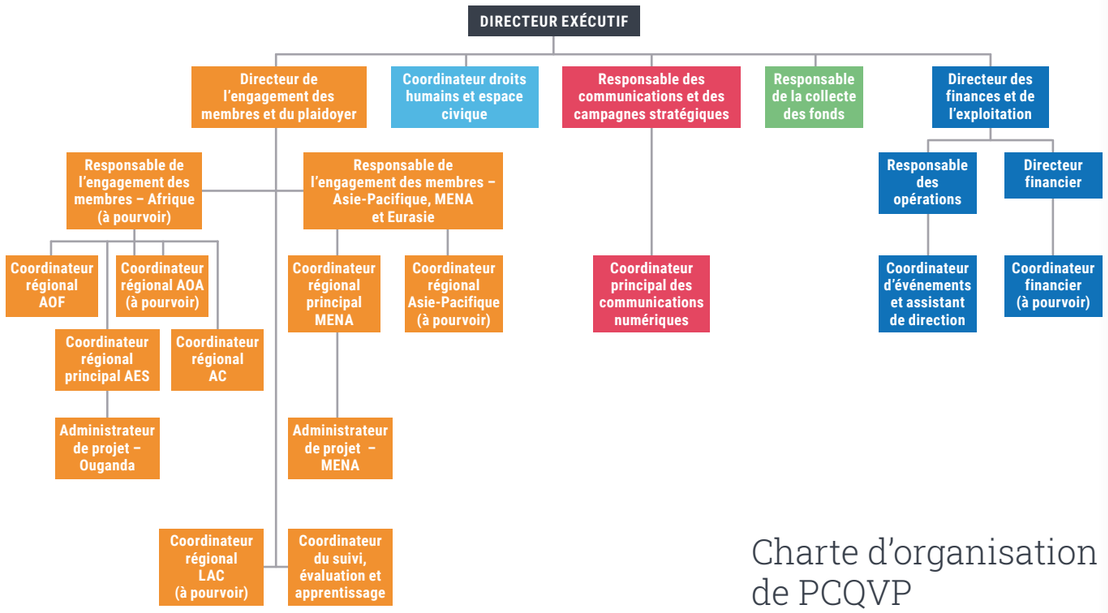

Charte d'organisation de PCQVP

Dans le cadre du lancement de sa nouvelle stratégie en 2019, le Secrétariat a entrepris un examen de la structure de son personnel pour s'assurer qu'il était en mesure de mener à bien cette stratégie. Plusieurs nouveaux postes ont été créés en conséquence de cet examen, et cette nouvelle structure sera déployée progressivement entre 2020 et 2021 (sous réserve des fonds nécessaires).

Processus décisionnels et délégation de pouvoir

Lors des réunions triennales des administrateurs, ces derniers conviennent de la stratégie générale et des domaines d'activité de PCQVP, y compris l'examen de la gestion financière, des politiques de gestion des réserves et des risques, ainsi que des performances. Les activités d'administration courante, de planification financière et d'établissement de rapports sont déléguées au directeur exécutif.

Structure de gestion

Le directeur exécutif du Secrétariat supervise le travail et les performances d'une équipe décentralisée. Il relève du président du Conseil d'administration.

Méthodes de recrutement et de nomination des administrateurs

PCQVP suit de près les directives de la Charity Commission et de ses statuts constitutifs concernant la nomination de nouveaux administrateurs. Notre manuel de gouvernance prévoit un minimum de trois administrateurs et un maximum de neuf. Trois d'entre eux sont élus par le Conseil mondial à partir d'une liste provenant des membres de PCQVP, dont un membre choisi parmi et par le Conseil mondial, qui siège dans les deux organes. Jusqu'à six membres du Conseil d'administration sont choisis parmi les intervenants internes, afin de s'assurer de la couverture de toutes les compétences requises en matière de gouvernance. Le Conseil d'administration tient à jour une grille de compétences des administrateurs, les nouveaux membres sont alors choisis en consultation avec l'ensemble du Conseil pour s'assurer que, collectivement, les membres possèdent les compétences et l'expérience nécessaires.

Le mandat des membres du Conseil d'administration dure trois ans. À l'issue de cette période, ils peuvent être nommés à nouveau pour un maximum de deux mandats supplémentaires, la durée maximale étant donc de neuf ans. Par la suite, une interruption d'au moins un an est obligatoire avant qu'un ancien membre du conseil d'administration puisse être de nouveau admissible à une nomination ou à une sélection.

Politiques et procédures d'accueil et de formation des nouveaux administrateurs

Tous les administrateurs de PCQVP suivent les lignes directrices établies par la Charity Commission, en particulier « The Essentiel Trustee: What You Need to Know » et « Charities and Public Benefit ». Nous veillons à ce que les nouveaux administrateurs acquièrent une compréhension de PCQVP et établissent des relations avec l'équipe de direction et les principaux partenaires stratégiques. Les administrateurs ont reçu une présentation officielle de leur rôle et de leurs obligations par un avocat au Royaume-Uni, alors que PCQVP se préparait à devenir un organisme de bienfaisance enregistré au Royaume-Uni en décembre 2016. Ils sont appuyés dans leur rôle au moyen de séances de formation à chaque réunion.

Intérêt public

PCQVP existe pour aider les personnes et les communautés vivant dans des pays riches en ressources où les revenus générés par le gaz, le pétrole et les ressources minérales ne se traduisent pas automatiquement par un niveau de vie adéquat ou un accès aux services essentiels. Par « public », nous faisons référence aux citoyens de pays riches en ressources naturelles qui n'en bénéficient actuellement pas. PCQVP se concentre sur le soutien et la représentation des intérêts

de certaines des populations les plus marginalisées, qui sont souvent touchées de manière disproportionnée par les projets d'extraction et politiquement privées de leurs droits, comme les peuples autochtones des régions reculées et les femmes. Notre objectif est de soutenir le développement durable à long terme de ces communautés. Il n'existe aucune restriction quant aux avantages adressés à une partie spécifique du public.

Les administrateurs confirment qu'ils ont tenu dûment compte des guides d'intérêt public PB1, PB2 et PB3 de la Charity Commission pour déterminer les activités entreprises par PCQVP. Nous considérons que le travail de PCQVP est manifestement exécuté dans l'intérêt du public, dans la mesure où les principales activités de PCQVP sont axées sur :

- **la promotion de normes éthiques de conduite et du respect de la loi :** en promouvant la transparence et la redevabilité dans tous les aspects de la gestion du secteur des ressources naturelles, y compris les décisions d'investissement et l'utilisation des revenus générés, PCQVP apporte des changements positifs qui amélioreront la vie de tous les citoyens, en particulier les communautés vivant à proximité des sites d'extraction, qui subissent bien souvent et uniquement les effets négatifs de l'extraction des ressources naturelles.
- **la prévention ou le soulagement de la pauvreté et l'amélioration des conditions de vie dans des milieux socialement et économiquement défavorisés touchés par l'extraction et la fourniture de ressources naturelles :** en soutenant les plans de partage des revenus du gouvernement, PCQVP encourage l'affectation de fonds provenant de l'extraction des ressources naturelles pour les communautés touchées, ainsi que la redistribution des revenus au profit des citoyens d'autres régions (non extractives) d'un pays. Au niveau local, cela peut se traduire par le versement de dividendes annuels aux communautés touchées par les activités extractives. Au niveau national, des fonds spéciaux de développement dotés de recettes extractives peuvent contribuer aux budgets des autorités locales, en aidant à la redistribution pour éradiquer la pauvreté.
- **la promotion de l'éducation et de la recherche sur la chaîne d'approvisionnement et de valeur de l'extraction des ressources naturelles, et la publication et la diffusion des résultats pertinents de ces enquêtes et recherches auprès du public :** accès à des informations agréables à lire sur le secteur de l'extraction et à une formation pertinente profitera à tous les citoyens des pays riches en ressources, en leur permettant de demander des comptes aux gouvernements et aux entreprises sur les revenus générés par l'exploitation des ressources naturelles.

Partie 11

Déclaration des responsabilités des membres du Conseil d'administration

Les administrateurs (qui sont également administrateurs de l'organisme de bienfaisance aux fins du droit des sociétés) sont chargés de préparer le rapport du Conseil et les états financiers conformément à la loi applicable et aux normes comptables du Royaume-Uni (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Le droit des sociétés exige des administrateurs qu'ils préparent des états financiers pour chaque exercice, de sorte à représenter fidèlement l'état des affaires de l'organisme de bienfaisance, ainsi que des revenus et des dépenses de l'organisme de bienfaisance pour cet exercice. Lorsqu'ils préparent les états financiers, les administrateurs sont tenus :

- d'adopter des méthodes comptables appropriées devant être appliquées avec cohérence ;
- d'observer les méthodes et principes décrits dans l'énoncé de pratiques recommandées pour les organismes de bienfaisance et porter des jugements, ainsi que des estimations raisonnables et prudents ;
- d'indiquer si les normes comptables britanniques applicables ont été suivies, sous réserve de tout écart significatif divulgué et décrit dans les états financiers ; et
- de préparer les états financiers selon le principe de la continuité de l'exploitation, à moins qu'il ne soit inapproprié de présumer que l'organisme de bienfaisance poursuivra ses activités.

Les administrateurs ont la responsabilité de tenir des registres comptables en bonne et due forme, qui divulguent avec une exactitude raisonnable, et ce en tout temps, la situation financière de l'organisme de bienfaisance afin de garantir la conformité des comptes à la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Ils sont également chargés de protéger les actifs de l'organisme de bienfaisance et, par conséquent, de prendre des mesures raisonnables pour prévenir et détecter les fraudes et toute autre irrégularité.

Pour autant que les administrateurs le sachent, il n'existe aucune donnée de vérification pertinente dont le vérificateur de l'organisme de bienfaisance n'a pas connaissance, et chaque administrateur a pris toutes les mesures nécessaires pour en être averti, ainsi que pour communiquer cette information au vérificateur.

Le rapport annuel et le rapport stratégique des administrateurs ont été approuvés par le Conseil d'administration le mercredi 29 juillet 2020 et signés en son nom par :

Susan Hazledine
Directrice/administratrice,
Publiez Ce Que Vous Payez

Date : **29 juillet 2020**

Informations juridiques et administratives

Numéro d'enregistrement 9533183

Administrateurs

Carlo Merla
président

Alan Detheridge
trésorier

Ali Idrissa

Julie McCarthy

Susan Hazledine

Athayde Jose Ada Motta Filho
(nommée le 30 avril 2019)

Victoria Ibezim-Ohaeri
(nommée le 28 février 2020)

Secrétaire exécutive

Caroline Macleod

Direction

Elisa Peter
directrice exécutive

Caroline Macleod
directrice des finances et des opérations

Stephanie Rochford
directrice de l'engagement des membres

Siège social

Jusque juin 2019 :

CAN Mezzanine
7-14 Great Dover Street
London SE1 4YR
Tél. : +44 20 3096 7716
Adresse e-mail : info@pwyp.org

Depuis juillet 2019 :

The Office Group
201 Borough High Street
London SE1 1JA
Tél. : +44 20 3817 7639
Adresse e-mail : info@pwyp.org

Vérificateurs indépendants

Critchleys Audit LLP
Beaver House
23-38 Hythe Bridge Street
Oxford OX1 2EP

Cabinet d'avocats

Bates Wells Braithwaite
10 Queen Street Place
London EC4R 1BE

Banquiers

Barclays Bank PLC,
Corporate Banking Oxford & Swindon
Wytham Court, 11 West Way, Oxford OX2 0JB

Ebury Partners UK Limited
3rd floor, 100 Victoria Street
London SW1E 5JL

Partie 12
Rapports des vérificateurs et comptes statutaires

Rapport des vérificateurs indépendants aux membres de Publiez Ce Que Vous Payez

Avis

Nous avons vérifié les états financiers de Publiez Ce Que Vous Payez (ci-après l'« Organisme de bienfaisance ») correspondant à l'exercice clos le mardi 31 décembre 2019, qui comprennent l'état des activités financières, le bilan, les états des flux de trésorerie et les notes afférentes aux états financiers, y compris un résumé des principales pratiques comptables. Ces états ont été élaborés conformément au cadre référentiel comptable, c'est-à-dire le droit applicable et les normes comptables en vigueur au Royaume-Uni, y compris la norme d'information financière 102 : La norme d'information financière applicable au Royaume-Uni et en République d'Irlande (pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni).

Selon nous, les états financiers :

- donnent une représentation fidèle de l'état des affaires de l'Organisme de bienfaisance au 31 décembre 2019 et des recettes et dépenses pour l'exercice clos à cette date ;
- ont été correctement préparés conformément aux pratiques comptables généralement reconnues au Royaume-Uni ;
- ont été préparés conformément aux exigences de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006.

Fondement de l'avis

Nous avons procédé à la vérification conformément aux normes internationales d'audit en vigueur au Royaume-Uni (ISA) et au droit applicable. Nos responsabilités en vertu de ces normes sont décrites plus en détail dans la section dédiée à notre rapport qui traite des responsabilités du vérificateur à l'égard de son examen des états financiers. Nous œuvrons indépendamment de l'Organisme de bienfaisance, conformément aux exigences éthiques qui s'appliquent à notre vérification des états financiers au Royaume-Uni, y compris la norme éthique du Financial Reporting Council, et nous avons assumé nos autres responsabilités éthiques en vertu de ces exigences. Nous estimons que les données probantes recueillies sont suffisantes et pertinentes pour la formulation de notre avis.

Conclusions relatives à la continuité de l'exploitation

Nous n'avons pas d'observation à formuler concernant les points suivants, pour lesquels la mise en œuvre des normes ISA (Royaume-Uni) nous impose de faire état de :

- toute utilisation non appropriée par les administrateurs du principe comptable de continuité d'exploitation à l'égard de l'élaboration des états financiers ; ou
- tout manquement aux responsabilités des administrateurs consistant à faire part dans les états financiers de toute incertitude importante, susceptible d'altérer la capacité de l'Organisme de bienfaisance à assurer la continuité d'exploitation pendant une période d'au moins 12 mois suivant la date à laquelle la publication des états financiers est autorisée.

Autres informations

Les administrateurs sont responsables des autres informations. Elles comprennent notamment les renseignements contenus dans le rapport annuel, outre les états financiers et le rapport du vérificateur concernant ce bilan financier. Notre avis fondé sur les états financiers ne couvre pas les autres informations et, sauf indication contraire expresse figurant dans notre rapport, nous n'exprimons aucune conclusion à ce sujet.

Dans le cadre de notre vérification des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à examiner leur pertinence avec les états financiers ou nos connaissances acquises au cours du processus, ou si elles semblent autrement erronées. Si nous relevons de telles incohérences ou inexactitudes manifestes et significatives, nous sommes tenus de déterminer la véracité des états financiers ou des autres informations. Si, sur la base de nos travaux, nous concluons à l'existence d'une inexactitude importante concernant ces autres informations, nous sommes tenus d'en faire état.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Avis sur d'autres questions prescrites par la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006

À notre avis, d'après les travaux entrepris dans le cadre de la vérification :

- les informations fournies par les administrateurs dans le rapport (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) de l'exercice justifiant l'élaboration des états financiers correspondent à ces derniers ; et
- le rapport des administrateurs (comprenant le rapport stratégique et le rapport de la direction) a été établi conformément aux exigences juridiques applicables.

Problèmes que nous sommes tenus de signaler par exception

Compte tenu de la connaissance et du niveau de compréhension de la société et de son environnement acquis lors de la vérification, nous n'avons identifié aucune inexactitude significative dans le rapport des administrateurs.

Nous n'avons pas d'observation à formuler concernant les points suivants, pour lesquels la mise en œuvre des normes de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006 nous impose de faire état, selon notre avis de :

- tout manquement à la conservation des documents comptables ;
- toute incohérence des états financiers avec les documents et les rapports comptables ;
- toute absence de divulgation d'une rémunération des administrateurs prescrite par la loi ; ou
- toute absence d'information ou d'explication nécessaires aux fins de notre vérification.

Responsabilités des administrateurs

Comme expliqué plus en détail dans la déclaration des responsabilités des administrateurs [décrites à la page 57], les administrateurs sont responsables de l'élaboration des états financiers, qui doivent véhiculer une représentation fidèle de l'état des affaires, ainsi que du contrôle interne qu'ils jugent nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts, de sorte qu'ils soient exempts d'inexactitudes importantes, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, les administrateurs sont chargés d'évaluer la capacité de l'Organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation, de divulguer, s'il y a lieu, des questions relatives à la continuité de l'exploitation et à l'utilisation de ce principe comptable, à moins qu'ils n'aient l'intention de liquider l'Organisme de bienfaisance ou de cesser ses activités, ou en l'absence d'alternative pérenne.

Responsabilités du vérificateur à l'égard de la vérification des états financiers

Notre objectif consiste à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers dans leur ensemble sont exempts d'inexactitudes significatives, qu'elles résultent de fraudes ou d'erreurs, et de publier un rapport de vérification qui inclut notre avis. L'assurance raisonnable constitue un niveau d'assurance élevé, qui ne peut toutefois garantir qu'une vérification menée conformément aux normes ISA (Royaume-Uni) permettra de détecter une anomalie significative en toutes circonstances, le cas échéant. Les déclarations erronées peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives si, individuellement ou collectivement, elles peuvent raisonnablement influencer les décisions économiques des utilisateurs, prises sur la base de ces états financiers.

Une description plus détaillée de nos responsabilités en matière de vérification des états financiers est accessible sur le site Web du Financial Reporting Council, à l'adresse suivante : www.frc.org.uk/auditorsresponsibilities. Cette description fait partie intégrante de notre rapport de vérification.

Utilisation de notre rapport

Ce rapport s'adresse uniquement aux membres de l'Organisme de bienfaisance, en tant qu'organisme, conformément au chapitre 3 de la partie 16 de la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Notre travail de vérification a été entrepris afin d'indiquer aux membres de l'Organisme de bienfaisance tout problème éventuel, que nous sommes tenus de leur soumettre dans un rapport de vérification et à aucune autre fin. Dans la limite des lois en vigueur, nous n'acceptons ni n'assumons aucune responsabilité envers quiconque, à l'exception des membres de l'Organisme de bienfaisance en tant qu'organisme, pour notre travail de vérification, ou pour les avis formulés.

Colin Mills
Responsable de la vérification légale des comptes

Pour et au nom de Critchleys Audit LLP (vérificateur légal), Oxford

Date : **29 juillet 2020**

État des activités financières
(y compris du compte d'exploitation et des dépenses)
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	Note	Fonds d'usage non restreint £	Fonds d'usage restreint £	2019 Total des fonds £	2018 Total des fonds £
Provenance des revenus et des dotations :					
Subventions	3	1 633 592	987 933	2 621 525	2 325 072
Intérêts bancaires		656	–	656	385
Total des revenus		**1 634 248**	**987 933**	**2 622 181**	**2 325 457**
Dépenses :					
Collecte de fonds		70 001	–	70 001	46 674
Activités de bienfaisance :	5				
Engagement des membres		1 326 655	1 021 829	2 348 484	1 522 274
Plaidoyer et apprentissage		247 433	79 218	326 651	367 131
Total des dépenses		**1 644 089**	**1 101 047**	**2 745 136**	**1 936 079**
Montant net (dépenses)/revenus		(9 841)	(113 120)	(122 955)	389 378
Transferts	11,12	(33 169)	33 169	–	–
Variation nette des fonds		**(43 010)**	**(79 945)**	**(122 955)**	**389 378**
Total des fonds reportés au 1er janvier 2019		**682 091**	**312 774**	**994 865**	**605 487**
Total des fonds à reporter au 31 décembre 2019	**11,12**	**639 081**	**232 829**	**871 910**	**994 865**

État des activités financières (données comparatives)
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(y compris le compte d'exploitation et des dépenses)

	Note	Fonds d'usage non restreint £	Fonds d'usage restreint £	2018 Total des fonds £	2017 Total des fonds £
Provenance des revenus et des dotations :					
Subventions	3	1 468 599	856 473	2 325 072	2 053 441
Intérêts bancaires		385	–	385	–
Total des revenus		**1 468 984**	**856 473**	**2 325 457**	**2 053 441**
Dépenses :					
Collecte de fonds		46 318	356	46 674	35 058
Activités de bienfaisance :	5				
Engagement des membres		851 755	670 519	1 522 274	1 666 725
Plaidoyer et apprentissage		319 044	48 087	367 131	316 818
Total des dépenses		**1 217 117**	**718 962**	**1 936 079**	**2 018 601**
Montant net (dépenses)/revenus		251 867	137 511	389 378	34 840
Transferts	11,12	1 489	(1 489)	–	–
Variation nette des fonds		**253 356**	**136 022**	**389 378**	**34 840**
Total des fonds reportés au 1er janvier 2018		**428 735**	**176 752**	**605 487**	**570 647**
Total des fonds à reporter au 31 décembre 2018	**11,12**	**682 091**	**312 774**	**994 865**	**605 487**

Bilan
au 31 décembre 2019

	Note	2019 £	2018 £
Actifs fixes :			
Actifs fixes corporels	8	15 000	7 483
Total des actifs fixes		15 000	7 483
Actifs à court terme :			
Débiteurs	9	18 830	192 879
Fonds en banque et en caisse		1 251 811	1 603 548
Total des actifs à court terme		**1 270 641**	**1 796 427**
Passif à court terme :			
Montants échéant à moins d'un an	10	(413 731)	(809 045)
Actifs nets à court terme		**856 910**	**987 382**
Total des actifs moins le passif à court terme		**871 910**	**994 865**
Fonds :			
Fonds d'usage non restreint	11	639 081	682 091
Fonds d'usage restreint	12	232 823	312 774
Total		**871 910**	**994 865**

Approuvé et autorisé pour émission par les administrateurs le 29 juillet 2020 et signé en leur nom par :

Susan Hazledine
Directrice/administratrice

Date : **29 juillet 2020**

État des flux de trésorerie
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019

	2019 £	2018 £
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation :		
Trésorerie nette (affectée)/générée par les activités d'exploitation (ci-dessous)	(332 093)	900 041
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement :		
Achat d'actifs fixes corporels	(19 644)	(4 722)
Produits de cessions d'actifs fixes corporels	–	–
Variation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie au cours de la période visée	**(351 737)**	**895 319**
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période visée	**1 603 548**	**708 229**
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période visée	**1 251 811**	**1 603 548**
Rapprochement des revenus nets et des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Montant net (dépenses)/revenus de la période visée	**(122 955)**	**389 378**
Ajustements :		
Dépréciation	9 219	10 705
Perte sur cession d'actifs fixes	2 908	188
Diminution/(augmentation) des créances	174 049	(134 515)
(Diminution)/augmentation des dettes	(395 314)	634 285
Trésorerie nette (affectée)/générée par les activités d'exploitation :	**(332 093)**	**900 041**

1. Informations sur l'entreprise

Publiez Ce Que Vous Payez est une société à responsabilité limitée par garantie constituée au Royaume-Uni. Son siège social est sis :
The Office Group
201 Borough High Street
London
SE1 1JA

L'Organisme de bienfaisance est limité par garantie et ne dispose pas de capital-actions. Chaque membre s'engage à verser une somme n'excédant pas 1 £ à l'organisme de bienfaisance en cas de liquidation.

2. Pratiques comptables

a) Méthode de comptabilité

Les comptes sont établis selon la convention du coût historique et conformément à l'énoncé de pratique recommandée « Accounting and Reporting by Charities » (PR des organismes de bienfaisance (FRS102)) (date de prise d'effet au 1er janvier 2015), la norme FRS102 et la Companies Act (loi sur les sociétés) de 2006. Publiez Ce Que Vous Payez est un organisme d'intérêt public.

Il n'existe aucune incertitude importante concernant la capacité de l'organisme de bienfaisance à poursuivre son exploitation.

b) Revenus

Tous les revenus sont inclus dans l'état des activités financières lorsque l'organisme de bienfaisance a juridiquement le droit aux revenus et que le montant peut être quantifié avec une précision raisonnable. Si les revenus sont perçus à l'avance, et que le donateur a précisé qu'ils devaient être dépensés au cours d'une année ultérieure, ces fonds sont reportés comme revenus différés.

Les revenus soumis à des restrictions non dépensés au cours de l'exercice sont reportés dans les soldes d'ouverture restreints (voir note 12).

c) Dépenses

Les dépenses sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'exercice et pour leur montant brut par rapport aux recettes correspondantes. Elles sont classées par des rubriques regroupant tous les coûts liés à la catégorie. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués à une rubrique en particulier, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les coûts engendrés la collecte de fonds incluent les coûts associés à la génération de revenus par la collecte de fonds.

Les dépenses liées aux activités de bienfaisance comprennent les dépenses directes de bienfaisance et les coûts de soutien. Lorsque des coûts ne peuvent pas être directement attribués, ils ont été affectés à des activités sur une base compatible avec l'utilisation des ressources.

Les subventions que les administrateurs se sont engagés à verser sont imputées à l'état des activités financières de l'exercice correspondant à cet engagement..

2. Pratiques comptables (suite)

d) Dépréciation

La dépréciation des actifs fixes est calculée de manière à amortir leur coût ou leur valeur diminués de toute valeur résiduelle sur leur durée d'utilité estimée, comme suit :

Installations et agencements – 33,33 % d'amortissement linéaire

Matériel informatique – 33,33 % d'amortissement linéaire

e) Baux et contrats de location-vente

Les loyers payés en vertu de contrats de location-vente sont imputés aux revenus dès sa prise d'effet.

f) Comptabilité des fonds

Les fonds d'usage non restreint peuvent être utilisés à la discrétion des administrateurs pour la réalisation des objectifs généraux de l'organisme de bienfaisance. Les fonds désignés sont des fonds d'usage non restreint, prévus par les administrateurs à des fins précises. Les fonds d'usage non restreint sont des fonds qui doivent être utilisés conformément aux restrictions imposées par les donateurs ou qui ont été recueillis par l'organisme de bienfaisance à des fins spécifiques.

g) Devises étrangères

Les transactions en devises étrangères sont enregistrées au cours en vigueur à la date de la transaction. Les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les différences de change figurent dans l'état des activités financières.

h) Pensions

Les cotisations aux régimes de pension à cotisations définies sont comptabilisées dans l'état des activités financières de l'exercice au cours duquel elles deviennent exigibles.

3. Subventions

Donateur	Type	2019	2018
Community of Democracies	Fonds d'usage restreint	–	4 279
Cordaid	Fonds d'usage restreint	49 986	46 899
Danida	Fonds d'usage non restreint	205 677	116 313
Ministère finlandais des Affaires étrangères 2019	Fonds d'usage restreint	442 948	–
Ford Foundation	Fonds d'usage restreint	154 262	167 262
Ford Foundation- Institute of International – Réunion régionale francophone	Fonds d'usage restreint	36 416	–
Ford Foundation (rencontre de Lagos)	Fonds d'usage restreint	–	1 777
Luminatel – financement de base	Fonds d'usage non restreint	291 210	284 815
Luminatel – divulgation obligatoire	Fonds d'usage restreint	145 605	281 067
Luminatel – Assemblée mondiale 2019	Fonds d'usage restreint	10 000	7 745
Natural Resource Global Initiative (NRGI)	Fonds d'usage restreint	38 331	7 495
NRGII – divulgations obligatoires	Fonds d'usage restreint	–	80 466
Open Society Foundations	Fonds d'usage non restreint	697 026	632 290
Open Society Foundationsl – espace civique	Fonds d'usage restreint	–	65 845
Open Society Foundationsl – ROTAB	Fonds d'usage restreint	–	28 102
OSIWA, subvention via Southern Africa Resource Watch (SARW)	Fonds d'usage restreint	14 385	–
OSIWA (Assemblée mondiale 2019)	Fonds d'usage restreint	–	23 478
Oxfam (conférence Afrique 2017)	Fonds d'usage restreint	–	508
Oxfam Niger (conférence Afrique)	Fonds d'usage restreint	–	638
Sigrid Rausing Trust	Fonds d'usage non restreint	100 000	75 000
The William and Flora Hewlett Foundation	Fonds d'usage non restreint	339 679	360 181
The William and Flora Hewlett Foundation (subvention pour le renforcement des capacités)	Fonds d'usage restreint	–	9 487
The William and Flora Hewlett Foundation (projet sur le genre)	Fonds d'usage restreint	96 000	131 425
Total		**2 621 525**	**2 325 072**

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(suite)

4. Revenus nets/(dépenses)

	2019 £	2018 £
Ces montants sont indiqués après facturation :		
Rémunération du vérificateur (audit)	8 100	7 500
Rémunération du vérificateur – services de conseil en fiscalité	1 920	1 500
Amortissement des actifs fixes corporels (note 8)	9 219	10 705

5. Coûts des activités de bienfaisance

2019	Note	Engagement des membres £	Initiatives mondiales et impact £	Total de 2019 £	Total de 2018 £
Subventions payables	6	557 233	32 685	589 918	513 845
Coûts directement affectés aux activités :					
Coûts des programmes		519 999	56 004	576 003	326 779
Coûts du personnel		224 377	100 322	324 699	439 010
Déplacements		208 279	14 149	222 428	68 575
Communication		2 960	10 760	13 720	4 178
Coûts totaux directement affectés aux activités		**955 615**	**181 235**	**1 136 850**	**838 542**
Coûts de soutien affectés aux activités :					
Coûts du personnel		508 762	68 642	577 404	332 466
Recrutement		4	449	453	4 658
Coûts des bureaux		304 068	40 577	344 645	191 250
(Gains) / pertes de change		(2 978)	(415)	(3 393)	(31 738)
Coûts de gouvernance :					
Réunions mondiales et autres coûts de gouvernance		18 643	2 515	21 158	32 883
Vérification		7 137	963	8 100	7 499
Coûts totaux de soutien et gouvernance		**835 636**	**112 731**	**948 367**	**537 018**
Coût total des activités de bienfaisance		**2 348 484**	**326 651**	**2 675 135**	**1 889 405**

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(suite)

6. Subventions payables

Les subventions ont été payées au cours de l'exercice aux institutions suivantes :	2019	2018
Association Africaine de Défense des Droits l'Homme	8 653	18 122
Association pour l'autopromotion des communautés de base (PCQVP Togo)	–	775
Caritas Zambia (PCQVP Zambie)	–	3 098
Consensus Building Institute	32 685	15 318
Economic Justice Network (PCQVP Afrique du Sud)	(37 688)	107 942
Environics Trust (PCQVP Inde)	12 016	–
Fund for Constitutional Government (PCQVP États-Unis)	44 200	98 664
Assemblée générale de PCQVP Gabon (PCQVP Gabon)	5 200	–
Hakirasilimali (projet « PETT »)	113 994	–
Impact (PCQVP Canada)	37 603	65 691
KUWUKA JDA - Juventude Desenvolvimento e Advocacia (projet « PETT »)	130 822	–
Coalition Nationale Publiez Ce Que Vous Payez Guinée	–	5 809
Mines alerte (PCQVP Burkina Faso)	7 852	5 809
ONG Lumière (PCQVP Sénégal)	7 852	5 809
Open Society Forum Mongolia	–	1 673
Mouvement Owners of Khuvsgul Lake (PCQVP Mongolie)	5 327	–
Oxfam America (PCQVP États-Unis)	–	21 952
Oxfam France (PCQVP France)	11 130	20 492
Pro-biodiversity Conservationists in Uganda (projet « PETT »)	127 626	–
Publiez Ce Que Vous Payez – Guinée (PCQVP Guinée)	7 852	–
Comité Sénégalais des Droits de l'Homme (CSDH) (PCQVP Sénégal)	11 617	–
ROTAB (PCQVP Niger)	16 488	30 158
PWYP Transparency Initiative Nigeria	17 381	–
The ONE Campaign	28 301	43 416
Uniting Churches Australia (PCQVP Australie)	–	69 771
Wangonet	–	(654)
World Dynamics of Young People	1 007	–
	589 918	**513 845**

7. Coûts du personnel

	2019 £	2018 £
Traitements et salaires	519 073	492 749
Coûts d'hébergement du personnel	297 206	211 102
Coûts de sécurité sociale	57 674	50 141
Pensions	54 255	54 470
	928 208	**808 462**

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, l'organisme de bienfaisance a employé huit personnes à temps plein (en 2018 : neuf).

L'équipe de direction comprend le personnel de gestion clé de l'organisme de bienfaisance chargé de diriger et de contrôler, d'administrer et d'exploiter l'organisme au quotidien.

Les frais de location pour cette période se sont élevés à 334 179 £ (en 2018 : 371 819 £).

Nombre d'employés dont les avantages sociaux (à l'exception des contributions de l'employeur au régime de pensions et à l'assurance nationale) se situaient dans les plages de coût suivantes :

	2019 Nb	2018 Nb
60 001 £ - 70 000 £	0	1
70 001 £ - 80 000 £	1	2
80 001 £ - 90 000 £	1	1
90 001 £ - 100 000 £	1	0

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(suite)

8. Actifs fixes corporels

	Matériel informatique £	Équipements £	Total £
Coût :			
Au 1er janvier 2019	27 446	8 675	36 121
Ajouts	19 644	–	19 644
Cessions	–	(6 215)	(6 215)
Au 31 décembre 2019	**47 090**	**2 460**	**49 550**
Dépréciation :			
Au 1er janvier 2019	24 015	4 623	28 638
Frais pour l'exercice	8 399	820	9 219
Éliminés lors de la cession	–	(3 307)	(3 307)
Au 31 décembre 2019	32 414	2 136	34 550
Valeur comptable nette :			
Au 31 décembre 2019	**14 676**	**324**	**15 000**
Au 1er janvier 2019	**3 431**	**4 052**	**7 483**

9. Debtors

	2019 £	2018 £
Autres débiteurs	8 000	12 960
Paiements anticipés et revenus accumulés	10 830	179 919
Total	**18 830**	**192 879**

10. Créanciers : montants échéant à moins d'un an

	2019 £	2018 £
Créanciers commerciaux	35 441	31 834
Charges à payer	353 143	31 643
Revenus différés	–	697 026
Autres créanciers	25 147	48 542
Total	**413 731**	**809 045**

Les revenus différés représentent les subventions et les donations reçues pour des programmes futurs spécifiques.

Les mouvements des revenus différés peuvent être résumés comme suit :

	2019 £	2018 £
Fonds reportés	697 026	129 049
Fonds comptabilisés à titre de revenus pour l'exercice	(697 026)	(129 049)
Différés au cours de l'exercice	–	697 026
À reporter	**–**	**697 026**

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(suite)

11. Fonds d'usage non restreint

2019	Réserve opérationnelle £	Assemblée mondiale £	Fonds généraux £	Total £
Au 1er janvier 2019	**270 000**	**111 227**	**300 864**	**682 091**
Transferts – utilisés par l'Assemblée mondiale	–	(111 227)	111 227	**–**
Transferts – fonds d'usage restreint	–	–	(33 169)	**(33 169)**
Transferts – augmentation de la réserve opérationnelle	60 000	–	(60 000)	**–**
Revenus/(dépenses) de la période retenue	–	–	(9 841)	**(9 841)**
Au 31 décembre 2019	**330 000**	**–**	**309 081**	**639 081**

L'objectif de la réserve opérationnelle de PCQVP est d'assurer la stabilité des missions, des programmes, de l'emploi, ainsi que les opérations courantes de l'organisation. Cette réserve de fonctionnement vise à fournir une source interne de fonds pour des situations nécessitant une augmentation soudaine des dépenses, des dépenses ponctuelles non prévues au budget, une perte imprévue de fonds ou des pertes non assurées. La réserve peut également servir dans le cadre de dépenses ponctuelles et non récurrentes qui renforceront la capacité à long terme, comme le perfectionnement du personnel, la recherche et le développement ou l'investissement dans l'infrastructure.

2018	Réserve opérationnelle £	Assemblée mondiale £	Fonds généraux £	Total £
Au 1er janvier 2018	**219 089**	**–**	**209 646**	**428 735**
Transferts	50 911	111 227	(160 649)	**1 489**
Revenus/(dépenses) de la période retenue	–	–	251 867	**251 867**
Au 31 décembre 2018	**270 000**	**111 227**	**300 864**	**682 091**

12. Fonds d'usage restreint

2019 Entité	Fonds d'ouverture	Revenus	Dépenses	Transferts	Fonds de clôture
Cordaid 2018	4 401	–	4 401	–	–
Cordaid 2019	–	49 986	42 634	–	7 352
Ministère finlandais des Affaires étrangères	–	442 948	476 117	33 169	–
Ford Foundation	144 990	154 262	160 992	-	138 260
Ford Foundation- Institute of International- Réunion régionale francophone	–	36 416	36 416	–	–
Luminate - divulgations obligatoires	13 044	145 605	123 486	–	35 163
Luminate (Assemblée mondiale 2019)	7 852	10 000	17 852	–	–
Natural Resource Governance Institute (divulgations obligatoires)	–	38 331	18 223	–	20 109
Open Society Foundations – UE	17 821	–	17 822	–	–
Open Society Foundations – transition	3 794	–	3 794	–	–
Open Society Foundations - espace civique	66 740	–	66 740	–	–
The Open Society Initiative for Southern Africa (OSISA)	–	14 385	14 385	–	–
The Open Society Initiative for West Africa (OSIWA) (Assemblée mondiale 2019)	22 067	–	22 067	–	–
The William and Flora Hewlett Foundation (projet sur l'égalité des sexes)	32 065	96 000	96 120	–	31 945
Total	**312 774**	**987 933**	**1 101 047**	**33 169**	**232 829**

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(suite)

12. Fonds d'usage restreint (suite)

Cordaid 2018 et 2019 : Cette subvention soutient le projet axé sur le renforcement des capacités d'influence des membres du Comité de Pilotage d'Afrique afin de mettre en œuvre le plan d'action Vision minière pour l'Afrique en tant que pilier stratégique de plaidoyer. Inclut le renforcement du leadership de la société civile sur le programme panafricain de plaidoyer pour la gouvernance des ressources minières, dans le cadre de la Vision minière pour l'Afrique, ainsi que l'appui aux activités nationales de la société civile en République démocratique du Congo et au Soudan du Sud.

Ministère finlandais des Affaires étrangères : Subvention en appui au renforcement des capacités, à l'apprentissage entre pairs, au partage des connaissances et au plaidoyer par les organisations de la société civile en Afrique subsaharienne afin de contrôler les impôts versés par les entreprises extractives aux autorités pour s'assurer qu'elles contribuent à un développement équitable et durable.

Ford Foundation : Subvention pour soutenir la promotion du leadership, l'apprentissage et la mise en réseau de la société civile pour favoriser l'égalité des sexes, le partage équitable des bénéfices, la dépense de l'espace civique du secteur extractif en Afrique.

Ford Foundation (réunion régionale) : Subventions en appui à la réunion régionale de PCQVP pour l'Afrique de l'Ouest francophone.

Luminate : Subvention afin d'appuyer la campagne en faveur des divulgations obligatoires au Canada, au Royaume-Uni, en Australie, aux Pays-Bas et en France. Elle permet également de promouvoir le développement organisationnel, de renforcer PCQVP pour mettre en place le programme Vision 2020, et de plaider en faveur de politiques avec pour but de mettre en œuvre les lois existantes en facilitant l'accès aux données. Ce donateur a également contribué au financement de l'Assemblée mondiale de 2019.

Natural Resource and Governance Institute : Subvention en appui aux activités de PCQVP en faveur de la norme mondiale de divulgation obligatoire dans le secteur extractif, conformément à la nouvelle stratégie de PCQVP.

Open Society Foundations : Subvention pour faciliter les coûts encourus par PCQVP dans le cadre de notre détachement des 'Open Society Foundations pour devenir un organisme indépendant. Le solde restant représente l'achat d'actifs fixes qui seront amortis sur la durée de vie des actifs.

Open Society Foundations – UE : Subvention pour soutenir le travail en faveur des divulgations obligatoires au sein de l'UE.

Open Society Foundations – espace civique : Subvention pour fournir aux membres de PCQVP les ressources et les outils permettant d'atténuer les problèmes liés au verrouillage de l'espace civique et d'y répondre.

12. Fonds d'usage restreint (suite)

The Open Society Initiative for Southern Africa : Subvention pour aider les membres de PCQVP en Afrique méridionale à mieux connaître et comprendre la stratégie mondiale de PCQVP pour 2020-2025, à plaider en faveur de la transparence de la redevabilité de l'utilisation des recettes tirées de projets miniers en Zambie, au Zimbabwe et au Malawi, et pour renforcer les capacités de gouvernance, de coordination et de gestion des connaissances de PCQVP Madagascar et Mozambique.

Open Society Initiative for West Africa : Subvention pour soutenir l'organisation de l'Assemblée mondiale 2019 de PCQVP.

The William and Flora Hewlett Foundation : Subvention visant la promotion d'une Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives sensible au genre.

Notes afférentes aux états financiers
pour l'exercice clos le 31 décembre 2019
(suite)

12. Fonds d'usage restreint (suite)

2018 Entité	Fonds d'ouverture	Revenus	Dépenses	Transferts	Fonds de clôture
Community of Democracies	(4 502)	4 279	(223)	–	–
Cordaid	–	46 899	42 498	–	4 401
Ford Foundation	–	167 262	22 272	–	144 990
Ford Foundation (projet ITIE)	28 232	–	28 232	–	–
Ford Foundation (rencontre de Lagos)	–	1 777	1 777	–	–
Friedrich-Ebert-Stiftung	(1 953)	–	(1 953)	–	–
Luminate – divulgations obligatoires	15 815	281 066	283 837	–	13 044
Luminate – données	26 978	–	26 978	–	–
Luminate – UE	29 217	–	29 217	–	–
Luminate (Assemblée mondiale 2019)	–	7 745	(107)	–	7 852
Natural Resource Governance Institute	42 435	7 495	49 930	–	–
Natural Resource Governance Institute (divulgations obligatoires)	–	80 466	80 466	–	–
Open Society Foundations – UE	28 478	–	10 657	–	17 821
Open Society Foundations – transition	12 771	–	8 977	–	3 794
Open Society Foundations – espace civique	–	65 846	(894)	–	66 740
Open Society Foundations – ROTAB	–	28 102	28 102	–	–
OSIWA	1 489	–	–	(1 489)	–
OSIWA (Assemblée mondiale 2019)	–	23 478	1 411	–	22 067
Oxfam (conférence Afrique 2017)	–	508	508	–	–
Oxfam IBIS Denmark (extracteur de données 2017)	398	–	398	–	–
Oxfam Niger (conférence Afrique 2017)	–	638	638	–	–
The William and Flora Hewlett Foundation (subvention pour le renforcement des capacités)	(2 606)	9 487	6 881	–	–
The William and Flora Hewlett Foundation (projet sur 'le genre)	–	131 425	99 360	–	32 065
Total	**176 752**	**856 473**	**718 962**	**(1 489)**	**312 774**

13. Analyse des actifs nets

2019	Restreint £	Non restreint £	Total £
Actifs fixes	–	15 000	**15 000**
Actifs nets à court terme	232 823	624 081	**856 904**
	232 823	**639 081**	**871 904**

2018	Restreint £	Non restreint £	Total £
Actifs fixes	–	7 483	**7 483**
Actifs nets à court terme	312 774	674 608	**987 382**
	312 774	**682 091**	**994 865**

14. Opérations entre apparentés

Le nom de la partie liée à l'opération est Miles Litvinoff.

La partie liée est membre du Conseil mondial de Publiez Ce Que Vous Payez.

Miles Litvinoff est un consultant en ONG et rédacteur/réviseur ; ses frais de voyage et de subsistance lui ont été remboursés.

Les dépenses relatives à la réunion de l'Assemblée mondiale de PCQVP et du Conseil d'administration mondial.

Le montant total remboursé à la partie liée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019 s'est élevé à 1 120 £ (en 2018 : 1 136 £).

Il n'existe aucun solde impayé ni aucune provision pour créances douteuses à l'égard des parties liées pour l'exercice clos le 31 décembre 2019.

15. Engagements relatifs aux baux

Pour ses locaux, l'organisme de bienfaisance dispose d'une période de préavis de 3 mois, l'engagement minimal de location s'élève à 24 000 £ (en 2018 : 13 650 £). Les frais de location pour cette période se sont élevés à 67 603£ (en 2018 : 55 530 £).

Toutes les photos de ce rapport sont créditées à PCQVP, aux membres de PCQVP ou à Shutterstock.

Design : Wave www.wave.coop

PUBLIEZ CE QUE
VOUS PAYEZ

E-mail : info@pwyp.org

@PWYPtweets

www.facebook.com/PublishWhatYouPay

www.pwyp.org/fr

© Publiez Ce Que Vous Payez 2020

Publiez ce que vous payez est un organisme de bienfaisance enregistré (numérod'organisme de bienfaisance enregistré 1170959) et une société enregistrée en Angleterre et au pays de Galles (n ° 9533183).